

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1953

25 juillet 2014

SOMMAIRE

CCC Investment S.à r.l.	93731	STEG LBG 3 S.à r.l.	93707
Masternaut Luxembourg Holding, S.à r.l.	93710	STEG LBG 3 S.à r.l.	93707
M.B. S.C.I.	93741	St Pierre S.à r.l.	93699
Saint Hubert Investments S.à r.l.	93700	Strauss Sàrl	93708
Samana S.à r.l.	93698	Structura	93700
Samana SHL S.à r.l.	93698	Sucota Real Estate S.A.	93709
Sanibel Participations Ltd	93700	Sun Microsystems Investments S.à r.l. ...	93699
Santander SICAV	93699	Sunstream	93709
Saxi Holding S.A.	93701	Swissdeal Properties Sàrl	93709
Schroder Investment Management (Lu- xembourg) S.A.	93701	Syncordis S.A.	93709
SCI de l'Abbé	93702	Tatra S.à r.l.	93742
Scoly S.A.	93702	TCEE Fund III, S.C.A., SICAR	93708
Secapital S.à r.l.	93702	Tellaca Luxembourg S.à r.l.	93744
Seitert Immobilière SA	93703	Tiago Berlin Property S.à r.l.	93707
Shark Seamaster S.A.	93703	Tiago First Frankfurt Properties Limited S.à r.l.	93708
Sifco Capital Luxembourg S.A.	93698	Tiago Second Frankfurt Properties Limi- ted S.à r.l.	93708
Simtek Investments S.A.	93703	Tradhold S.A.	93701
SINEQUANON Invest S.à r.l.	93742	Tradhold S.A.	93743
Sipor S.A.	93704	Transtrend Fund Alliance	93743
SIPP SPF S.A.	93704	Trinidad Drilling International Luxem- bourg S.à r.l.	93743
Skolinc S.A., SICAR	93705	Twelve Magnolia S.A.	93743
SL GP S.à r.l.	93706	Tyson Americas Holding Sàrl	93744
Société Financière de l'Union S.A.	93704	Tyson Global Holding Sàrl	93744
Société Hôtelière de la Pétrusse S.A.	93706	UBS (Lux) Real Estate - Euro Core Feeder Fund (CHF)	93705
Sofinter Gestion S.à r.l.	93706	Uppington Investments	93702
Sogeco Holding S.A.	93699	Vern Participations et Gestions Immobiliè- res S.A.	93706
Speedy Bill S.A.	93706	Viento 1	93744
Spirit of Discovery S.à r.l.	93707	V.V.C. Holding G.m.b.H., SPF	93703
Spirit of the Enterprise S.A.	93698	Willette Corporation S.A.	93709
Stalybridge Investments S.A.	93707		
STEG LBG 2 S.à r.l.	93705		
STEG LBG 2 S.à r.l.	93705		

Samana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 179.274.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Esch/Alzette, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014071684/11.

(140083992) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Samana SHL S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.501,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 183.871.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 15 mai 2014

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Jakub Jasica de la son mandat de gérant de la Société avec effet au 15 mai 2014.

Il ressort des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 15 mai 2014 que:

- Monsieur Krzysztof Drozd, né le 11 avril 1975 à Legnica (Pologne), demeurant professionnellement au Level 2, 50 New Bond Street, Londres W1S 1BJ, Royaume-Uni est nommé gérant de la Société avec effet au 15 mai 2014 pour une durée indéterminée

En conséquence de quoi, le conseil de gérance de la Société se compose dorénavant comme suit:

- Monsieur Jean Roger Lemaire;
- Monsieur Leunis Akkerman; et
- Monsieur Krzysztof Drozd

Pour extrait, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Samana SHL S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2014071685/23.

(140083971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sifco Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 170.885.

Les statuts coordonnés au 11 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2014071691/11.

(140084158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Spirit of the Enterprise S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 162.636.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071694/9.

(140083520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sogeco Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 105.175.

—
Extrait des délibérations du conseil d'administration tenu en date du 21 mai 2014

Le conseil constate le changement d'adresse de l'Administrateur B, Monsieur Alain NOULLET, né le 2 novembre 1960 à Berchem Sainte Agathe (Belgique) du 14, rue du Marché-aux-herbes L-1728 Luxembourg vers le 128, Boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Un mandataire

Référence de publication: 2014071692/14.

(140083924) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

St Pierre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 100.715.

—
Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2014.

St Pierre S.à r.l.

Bernhard Heidrich

Gérant

Référence de publication: 2014071695/14.

(140084184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sun Microsystems Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 107.237.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014071696/11.

(140083491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Santander SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 28-32, place de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 45.337.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue le 30 avril 2014

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2015, les mandats d'Administrateurs de Madame Dolores YBARRA CASTANO et de Messieurs Luis CAVERO et Ettore GOTTI TEDESCHI.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période de un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en Avril 2015, en qualité de Réviseur d'Entreprises Agrée, Deloitte Audit S.à.r.l., résidant professionnellement au 560, Rue de Neudorf, L-2220, Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071700/15.

(140083464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Saint Hubert Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 57.466.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2014.

Saint Hubert Investments S.à r.l.

Bernhard Heidrich

Gérant

Référence de publication: 2014071697/14.

(140084185) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sanibel Participations Ltd, Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 143.453.

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement en date du 11 avril 2014 que:

- la cooptation de M. Thierry TRIBOULOT, employé privé, au poste d'administrateur en date du 12 décembre 2013 en remplacement de M. Fernand HEIM, démissionnaire, a été ratifiée;

- les administrateurs sortants:

* M. Marc SCHMIT, Président,

* Mme Annie SWETENHAM,

* M. Thierry TRIBOULOT,

tous trois avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg

- ainsi que le commissaire aux comptes sortant, M. Marco RIES, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives de telle sorte que leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2019.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Référence de publication: 2014071699/21.

(140083506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Structura, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 98.987.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au Siège Social le 25 avril 2014

En date du 25 avril 2014, l'assemblée générale ordinaire a décidé de:

- Reconduire le mandat de Messieurs Guillaume ABEL, Fathi JERFEL et Philippe CHOSSONNERY en qualité d'administrateurs de la Société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2015.

- Reconduire le mandat de Pricewaterhouse Coopers S.à r.l., en qualité de réviseur d'entreprises de la société, pour une durée d'un an jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires en 2015.

Luxembourg, le 12 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Philippe CHOSSONNERY

Administrateur Délégué

Référence de publication: 2014071731/19.

(140083399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Saxi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 74.082.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20/05/2014.

SAXI HOLDING S.A.

Le Conseil d'administration

Référence de publication: 2014071701/13.

(140083591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 37.799.

—
EXTRAIT

Au 16 mai 2014 Mr Gary Janaway a donné sa démission en tant que administrateur de la société Schroder Investment Management (Luxembourg) S.à r.l..

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Marco Zwick

Authorised Signatory

Référence de publication: 2014071702/13.

(140084251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tradhold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 138.579.

—
Extrait des résolutions écrites du Conseil d'Administration du 16 avril 2014

La Présidence du Conseil d'Administration sera désormais assurée par Monsieur Pierre AHLBORN.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2014

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Messieurs François TESCH, André BIRGET, Pierre AHLBORN et Benoît ELVINGER pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2014.

L'Assemblée reconduit, pour une durée d'un an, le mandat de réviseur indépendant de la société Ernst & Young S.A.

Composition du Conseil d'Administration

M. Pierre AHLBORN Président

résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14 boulevard Royal

M. André BIRGET Administrateur

résidant professionnellement à L-3372 Leudelange, 12 rue Léon Laval

M. Benoît ELVINGER Administrateur

résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14 boulevard Royal

M. François TESCH Administrateur

résidant professionnellement à L-3372 Leudelange, 12 rue Léon Laval.

Réviseur d'Entreprises

ERNST & YOUNG S.A.

ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 rue Gabriel Lippmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071743/28.

(140083926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

SCI de l'Abbé, Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg E 4.356.

—
Extrait des résolutions prises par les associés de la société à Luxembourg le 20 mai 2014

En date du 20 Mai 2014, les associés de la société ont décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Mme Christelle Ferry en tant que gérant unique de la société, avec effet au 12 Mai 2014;
- De nommer Mme Séverine Canova, née le 16 juillet 1975 à Creutzwald, France et résidant professionnellement au 2-8 avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en tant que gérant unique de la société avec effet au 12 Mai 2014.

Luxembourg, le 20 Mai 2014.

Severine Canova

Gérant unique

Référence de publication: 2014071703/15.

(140083773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Scoly S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 11, rue de l'Industrie.
R.C.S. Luxembourg B 125.674.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Léonie Grethen.

Référence de publication: 2014071704/10.

(140083422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Secapital S.à.r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 108.305.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2014071706/14.

(140083729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Upington Investments, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.
R.C.S. Luxembourg B 145.229.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour: UPINGTON INVESTMENTS

Société à responsabilité limitée

Experta Luxembourg

Société anonyme

Aurélie Katola / Susana Goncalves Martins

Référence de publication: 2014071771/15.

(140084067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Seitert Immobilière SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8508 Redange-sur-Attert, 18, rue de la Piscine.
R.C.S. Luxembourg B 95.931.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue à Redange-sur-Attert, extraordinairement en date du 15 mai 2014 à 18.00 heures

L'assemblée générale renouvelle jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2020 les mandats des administrateurs suivants:

- Dr. Jacqueline KLEIN-ZIMMERMANN, administrateur et administrateur délégué, née le 26/01/1967 à Baden (CH) et demeurant à L-7246 Helmsange, 8 rue Paul Elvinger;
- Dr. Roger HEFTRICH, administrateur, né le 23/11/1954 à Wiltz (L) et demeurant à L-8506 Redange, 4 rue de Niederpallen;
- Dr. Marc KIEFFER, né le 13/12/1977 à Luxembourg (L) et demeurant à L-8248 Mamer, 2 op der Passeleck.

Le mandat du commissaire aux comptes la société FIRELUX S.A., inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 84 589, avec siège à L - 9053 Ettelbruck, 45, Avenue J.F. Kennedy, est également renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2020.

Pour extrait sincère et conforme
Un administrateur

Référence de publication: 2014071707/21.

(140084015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Shark Seamaster S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 31, rue Sainte Zithe.
R.C.S. Luxembourg B 59.312.

—
Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071708/10.

(140083936) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Simtek Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 83.648.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071709/9.

(140084153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

V.V.C. Holding G.m.b.H., SPF, Société à responsabilité limitée - Société de gestion de patrimoine familial.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 47.694.

—
Suite au transfert du 13 Mai 2014 la société Rhodanus Stiftung, dont le siège se situe à Austrasse 52, FL-9490 Vaduz, Liechtenstein, a cédé ses 40.000 parts de la société V.V.C. Holding G.m.b.H. SPF. de la manière suivante:

40 000 parts sociales sont transférées à Mr. Franz Josef Felix Binger, né à Ravensburg (Allemagne), le 1^{er} mars 1946, domicilié à 18/27, Franz Josef Strasse, A - 5020 Salzburg, Autriche.

Luxembourg, le 21.05.2014.

Pour V.V.C. Holding G.m.b.H. SPF

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014071772/14.

(140083796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sipor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 37.499.

—
- Constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, notaire de résidence à L-LUXEMBOURG, en date du 10 juin 1991, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 460 du 12 décembre 1991;

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, en date du 30 juin 2006, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 1746 du 19 septembre 2006.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 13 mai 2014, que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

- Le siège social de la société SIPOR S.A. est transféré du 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, à compter du 13 mai 2014.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour la société SIPOR S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2014071711/18.

(140083940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

SIPP SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 74.540.

—
- Constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 22 février 2000, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 422 du 14 juin 2000;

- Statuts modifiés pour la dernière fois, par le même notaire, le 9 décembre 2010, publiés au Mémorial Recueil Spécial C n° 678 du 8 avril 2011.

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 13 mai 2014, que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

- Le siège social de la société SIPP SPF S.A. est transféré du 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, à compter du 13 mai 2014.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour la société SIPP SPF S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2014071712/18.

(140083933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Société Financière de l'Union S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 17, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 60.429.

—
- Constituée suivant acte reçu par Me Robert SCHUMAN, notaire de résidence à L-DIFFERDANGE, en date du 29 juillet 1997, publié au Mémorial, recueil Spécial C n° 638 du 15 novembre 1997;

- Statuts modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Me Robert SCHUMAN, notaire de résidence à L-DIFFERDANGE, en date du 23 décembre 1997, publié au Mémorial, recueil Spécial C n° 205 du 2 avril 1998.

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg en date du 14 mai 2014, que la décision suivante a été prise à l'unanimité des voix:

- Le siège social de la société SOCIETE FINANCIERE DE L'UNION S.A. est transféré du 223, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg au 17, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxembourg, à compter du 14 mai 2014.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Pour la société SOCIETE FINANCIERE DE L'UNION S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2014071718/18.

(140083957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

STEG LBG 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 115.171.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071726/9.

(140083430) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

STEG LBG 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 115.171.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071727/9.

(140083431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Skolinc S.A., SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 155.227.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SKOLINC S.A., SICAR

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014071713/11.

(140083893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

UBS (Lux) Real Estate - Euro Core Feeder Fund (CHF), Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 144.181.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 14 mai 2014, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la cooptation d'Amaury Zinga-Botao, avec adresse au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, au mandat d'administrateur, avec effet au 14 février 2014;

2. Renouvellement du mandat des administrateurs suivants:

- Mark Gifford, avec adresse au 21, Lombard Street, EC3V 9AH London, Royaume-Uni
- Aloyse Hemmen, avec adresse au 33A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg
- Reto Ketterer, avec adresse au 42 D, Etzelstrasse, 8820 Wädenswil, Suisse
- Gabriele Merz, avec adresse au 16, Theatinerstrasse, 80333 Munich, Allemagne
- Andre Spahni, avec adresse au 3-5, Gessnerallee, 8098 Zurich, Suisse
- Amaury Zinga-Botao, avec adresse au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

3. Renouvellement du mandat de réviseur d'entreprises agréé de PricewaterhouseCoopers S.à r.l., avec siège social au 400, Route d'Esch, L-1471 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social se clôturant au 31 décembre 2014 et qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071767/25.

(140083670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

SL GP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 109.978.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.

Référence de publication: 2014071714/10.

(140083570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Société Hôtelière de la Pétrusse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 23, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 74.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Hôtelière de la Pétrusse S.A.

Référence de publication: 2014071715/10.

(140084217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sofinter Gestion S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1911 Luxembourg, 9, rue du Laboratoire.

R.C.S. Luxembourg B 106.316.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014071719/10.

(140084050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Speedy Bill S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 141.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071721/9.

(140084004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Vern Participations et Gestions Immobilières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 69.097.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 19 mai 2014

Monsieur ROSSI Jacopo, Monsieur DE BERNARDI Alexis et Monsieur DONATI Régis sont renommés administrateurs pour une période de trois ans.

Monsieur REGGIORI Robert est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Pour extrait sincère et conforme

VERN PARTICIPATIONS ET GESTIONS IMMOBILIERES S.A.

Référence de publication: 2014071780/15.

(140083747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Spirit of Discovery S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 700.000,00.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 10, rue Nicolas Adames.
R.C.S. Luxembourg B 171.244.

Le bilan et annexes au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2014071722/9.

(140083479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Stalybridge Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 75.451.

Les comptes annuels, les comptes de Profits et Pertes ainsi que les Annexes de l'exercice clôturant au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Organe de Gestion

Référence de publication: 2014071723/11.

(140084171) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

STEG LBG 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 115.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071728/9.

(140083465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

STEG LBG 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 115.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071729/9.

(140083466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tiago Berlin Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 176.925.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 avril 2014 que:

- Le siège social de la Société a été transféré au 1, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg;
- La démission de Monsieur Patrick MOINET, gérant de la Société, a été acceptée avec effet immédiat;
- Monsieur Kemal AKYEL, né le 2 juin 1977 à Beringen, Belgique résidant au 6, De Blauken, B-3583 Beringen, Belgique, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071739/16.

(140084189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tiago First Frankfurt Properties Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 176.926.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 avril 2014 que:

- Le siège social de la Société a été transféré au 1, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg;
- La démission de Monsieur Patrick MOINET, gérant de la Société, a été acceptée avec effet immédiat;
- Monsieur Kemal AKYEL, né le 2 juin 1977 à Beringen, Belgique résidant au 6, De Blauken, B-3583 Beringen, Belgique, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071740/16.

(140084176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tiago Second Frankfurt Properties Limited S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 176.954.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 24 avril 2014 que:

- Le siège social de la Société a été transféré au 1, Boulevard de la Foire L-1528 Luxembourg;
- La démission de Monsieur Patrick MOINET, gérant de la Société, a été acceptée avec effet immédiat;
- Monsieur Kemal AKYEL, né le 2 juin 1977 à Beringen, Belgique résidant au 6, De Blauken, B-3583 Beringen, Belgique, a été nommé gérant de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071741/16.

(140084159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Strauss Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 886.475,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R.C.S. Luxembourg B 39.381.

—
Les comptes annuels au 28 février 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071730/10.

(140084103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

TCEE Fund III, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.
R.C.S. Luxembourg B 177.506.

—
Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 12 décembre 2013 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 13 janvier 2014.

Référence de publication: 2014071752/12.

(140084076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sucota Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 47.675.

Par la présente, je donne ma démission en tant que administrateur de votre société, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 mars 2014.

Concetta Demarinis.

Référence de publication: 2014071733/9.

(140084230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Sunstream, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R.C.S. Luxembourg B 176.737.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071734/9.

(140083901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Swissdeal Properties Sarl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 50.000,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 110.772.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014071735/10.

(140083967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Syncordis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 105, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 105.331.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SYNCORDIS S.A.

Signature

Référence de publication: 2014071736/11.

(140083419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Willette Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 53.155.

Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires tenue extraordinairement en date du 25 avril 2013

1. Le mandat de commissaire aux comptes de la société à responsabilité limitée AUDITSERV S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B n°106384, avec siège social à L-1143 Luxembourg, 24, rue Astrid, a été reconduit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2014.

Pour WILLETTE CORPORATION S.A.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2014071798/15.

(140083425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Masternaut Luxembourg Holding, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2341 Luxembourg, 5, rue du Plébiscite.

R.C.S. Luxembourg B 187.197.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-eighth of April.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

1. Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., a limited partnership having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC-23307 ("Summit Shareholder I"),

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

2. Summit Partners Growth Equity Fund VIII-A, L.P., a limited partnership having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4884796 ("Summit Shareholder II"),

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

3. Summit Partners Growth Equity Fund VIII-B, L.P., a limited partnership having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4884798 ("Summit Shareholder III"),

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

4. Summit Investors I, LLC, a limited liability company having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of the State of Delaware under number 4524876 ("Summit Shareholder IV"),

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

5. Summit Investors I (UK), L.P., a limited partnership having its registered office at c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands under number MC25163 ("Summit Shareholder V", together with Summit Shareholder I, Summit Shareholder II, Summit Shareholder III and Summit Shareholder IV, the "Summit Shareholders"),

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxies, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the notary, shall remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties are all the shareholders, representing the entire share capital of Masternaut Luxembourg Holding S.à r.l. (hereinafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 April 2014, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. The articles of association have not been amended since.

The appearing parties representing the entire share capital declare having waived any notice requirement, the general meeting of shareholders is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) in order to reduce it from its current amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) down to zero euro (EUR 0) by the cancellation of one million two hundred fifty (1,250,000) shares having a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each, held by the Summit Shareholders.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two million euro (EUR 2,000,000) in order to raise it from its current amount of zero euro (EUR 0) up to two million euro (EUR 2,000,000) through the issue of two hundred million new shares (200,000,000) new shares having a nominal value of one cent of euro (EUR 0.01) each.

Subscription and Payment

Thereupon,

1) Summit Shareholder I, aforementioned, declares to subscribe forty-three million seven hundred and thirty-eight thousand two hundred and ninety-eight (43,738,298) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of four hundred thirty-seven thousand three hundred eighty-two euro and ninety-eight cent (EUR 437,382.98) and have been fully paid up by a contribution in cash;

2) Summit Shareholder II, aforementioned, declares to subscribe forty-seven million seven hundred and thirty-nine thousand four hundred and ninety-six (47,739,496) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of six hundred fifty-four thousand one hundred seventy-four US dollars and two cent (USD 654,174.02) plus three thousand five hundred fifty-eight euro and thirty-seven cent (EUR 3,558.37), being the equivalent of four hundred seventy-seven thousand three hundred ninety-four euro and ninety-six cent (EUR 477,394.96) in accordance with the foreign exchange rate of 1 euro against 0.820582408 pounds sterling / 1 euro against 1.380589948 US dollars published on the www.xe.com website on 22 April 2014 at 21:21 UTC and have been fully paid up by a contribution in cash.

3) Summit Shareholder III, aforementioned, declares to subscribe seventeen million four hundred and forty thousand two hundred and sixty-four (17,440,264) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of two hundred thirty-eight thousand nine hundred eighty-three US dollars and eighty-two cent (USD 238,983.82) plus one thousand two hundred ninety-nine euro and ninety-five cent (EUR 1,299.95), being the equivalent of one hundred seventy-four thousand four hundred two euro and sixty-four cent (EUR 174,402.64) in accordance with the foreign exchange rate of 1 euro against 0.820582408 pounds sterling / 1 euro against 1.380589948 US dollars published on the www.xe.com website on 22 April 2014 at 21:21 UTC and have been fully paid up by a contribution in cash.

4) Summit Shareholder IV, aforementioned, declares to subscribe seventy-seven thousand six hundred and thirty-nine (77,639) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of one thousand seventy-one US dollars and seventy-eight cent (USD 1,071.78) plus zero euro and seven cent (EUR 0.07), being the equivalent of seven hundred seventy-six euro and thirty-nine cent (EUR 776.39) in accordance with the foreign exchange rate of 1 euro against 0.820582408 pounds sterling / 1 euro against 1.380589948 US dollars published on the www.xe.com website on 22 April 2014 at 21:21 UTC and have been fully paid up by a contribution in cash.

5) Summit Shareholder V, aforementioned, declares to subscribe two thousand nine hundred and twenty-one (2,921) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of forty US dollars and thirty-two cent (USD 40.32), being the equivalent of twenty-nine euro and twenty-one cent (EUR 29.21) in accordance with the foreign exchange rate of 1 euro against 0.820582408 pounds sterling / 1 euro against 1.380589948 US dollars published on the www.xe.com website on 22 April 2014 at 21:21 UTC and have been fully paid up by a contribution in cash.

6) FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Co.S.e.n.c, a Société en nom collectif de droit luxembourgeois, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 121.519, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

declares to subscribe eighty-eight million (88,000,000) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of ninety-nine thousand seven hundred ninety-four pounds sterling and twenty-seven pence (GBP 99,794.27) plus one million forty-seven thousand twenty US dollars and fifteen cent (USD 1,047,020.15), being the equivalent of eight hundred eighty thousand euro (EUR 880,000) in accordance with the foreign exchange rate of 1 euro against 0.820582408 pounds sterling / 1 euro against 1.380589948 US dollars published on the www.xe.com website on 22 April 2014 at 21:21 UTC and have been fully paid up by a contribution in cash.

7) Mr Alexander Rothwell, born on 20 June 1969 in Hale (United Kingdom), professionally residing at Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, United Kingdom,

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

declares to subscribe one hundred and two thousand twelve (102,012) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of one thousand twenty euro and twelve cent (EUR 1,020.12) and have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a receivable having a value of one thousand twenty euro and twelve cent (EUR 1,020.12).

8) Mr Steven Towe, born on 9 October 1971 in Walsall (United Kingdom), professionally residing at Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, United Kingdom,

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

declares to subscribe two hundred and forty-seven thousand forty-seven (247,047) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each in the share capital of the Company for a total subscription price of two thousand four hundred seventy euro and forty-seven cent (EUR 2,470.47) and have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a receivable having a value of two thousand four hundred seventy euro and forty-seven cent (EUR 2,470.47).

9) Mr Paul Bosson, born on 1 March 1962 in Colne (United Kingdom), professionally residing at Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, United Kingdom,

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

declares to subscribe six hundred and twelve thousand seventy-four (612,074) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, in the share capital of the Company for a total subscription price of six thousand one hundred twenty euro and seventy-four cent (EUR 6,120.74) and have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a receivable having a value of six thousand one hundred twenty euro and seventy-four cent (EUR 6,120.74).

10) Mr Martin Hiscox, born on 11 September 1960 in Wembley (United Kingdom), professionally residing at Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, United Kingdom,

here represented by Olivier Harles, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal,

declares to subscribe two million forty thousand two hundred and forty-nine (2,040,249) shares with a par value of one cent (EUR 0.01) each, in the share capital of the Company for a total subscription price of twenty thousand four hundred two euro and forty-nine cent (EUR 20,402.49) and have been fully paid up by a contribution in kind consisting of a receivable having a value of twenty thousand four hundred two euro and forty-nine cent (EUR 20,402.49).

The total contributions in the amount of two million euro (EUR 2,000,000) are entirely allocated to the share capital.

Following the above, FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Co.S.e.n.c., Mr Martin Hiscox, Mr Paul Bosson, Mr Steven Towe and Mr Alexander Rothwell, aforementioned, join the general meeting of shareholders of the Company and resolve together with the other shareholders on the following:

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to create four categories of managers who shall be referred to as Class A Managers, Class B Managers, Class C Managers and Class D Managers so that the Company will be managed by a board of managers composed of at least one (1) Class A Manager, one (1) Class B Manager, one (1) Class C Manager and one (1) Class D Manager.

Forth resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend the statutory authorization to sign for the Company, so that it will be bound towards third parties in all circumstances (i) by the joint signature of any Class A Manager, together with any Class B Manager, any Class C Manager and any Class D Manager or (ii) by the signature of any duly authorised representative within the limits of such authorization.

Fifth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the general meeting of shareholders decides to fully restate the articles of association of the Company which shall be enforced and now read as follows:

«I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions.

“Acquisition Issue” means the issue of any type or class of Securities by the Company that is made to a third party in connection with any acquisition of any shares, undertaking or business by the Company.

“Articles” means the articles of incorporation of the Company.

“Associate” means:

(a) in relation to a Summit Shareholder:

(i) any Investment Fund of which that Summit Shareholder’s (or any group undertaking of that Summit Shareholder’s) general partner, trustee, nominee, manager or adviser, is a general partner, trustee, nominee, manager or adviser;

(ii) any group undertaking of that Summit Shareholder’s general partner, trustee, nominee, manager or adviser (excluding any portfolio company thereof);

(iii) any general partner, trustee, nominee, operator, arranger, manager of or adviser to or in that Summit Shareholder or of, or in any Investment Fund referred to in (i) above or of, to or in any group undertaking referred to in (ii) above; or

(iv) any Co-Investment Scheme of that Summit Shareholder (or of any group undertaking of that Summit Shareholder) or of any person referred to in (i), (ii) or (iii) above; and

(b) in relation to FleetCor, any parent or subsidiary undertaking of that person for the time being and any subsidiary undertaking for the time being of any such parent undertaking.

“Board” shall have the meaning given to it in article 10.

“Business” means the business intended to be carried out by the Group, as set out in article 5;

“Business Plan” means the business plan for the Company relating to the current financial year and succeeding financial years in a format approved from time to time by the UK Bidco Board (as defined in the Shareholders’ Agreement) to be updated annually;

“Class A Manager” shall have the meaning given to it in article 9.2.

“Class B Manager” shall have the meaning given to it in article 9.2.

“Class C Manager” shall have the meaning given to it in article 9.2.

“Class D Manager” shall have the meaning given to it in article 9.2.

“Co-Investment Scheme” means a scheme under which certain officers, employees or partners of the relevant entity are entitled or required (as individuals or through any other person) directly or indirectly to acquire interests in shares in the Company;

“Controlling Interest” means (i) the ownership or control (directly or indirectly) of more than 50 per cent. of the voting share capital of the relevant undertaking; or (ii) the ability to direct the casting of more than 50 per cent. of the votes exercisable at general meetings of the relevant undertaking on all, or substantially all, matters; or (iii) the right to appoint or remove directors of the relevant undertaking holding a majority of the voting rights at meetings of the board on all, or substantially all, matters.

“Emergency Issue” means an issue of new Securities for the purposes of providing the Company with cash resources to resolve or partially resolve an Emergency Matter.

“Emergency Matter” means any:

(a) circumstance(s) that result or are reasonably expected by the Institutional Shareholders acting jointly imminently to result in:

(i) a default by any Group Company of any material obligation under any banking or finance document;

(ii) the insolvency, insolvent winding-up, insolvent liquidation, administration, receivership or other similar event of any Group Company under the laws of any jurisdiction; or

(iii) a material adverse change in the financial or other affairs of the Group.

“Excess Securities” means Securities that have not been accepted by other Shareholders on allotment of the Company’s Securities pursuant to article 8.3.1.

“Excess Securities Shareholders” the Shareholders who indicate that they will accept Excess Securities on the same terms as originally offered to all Shareholders.

“Fleetcor” means FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Company S.E.N.C., a company organised and existing under the laws of Luxembourg (registered number B 121.519) whose registered office is at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

“FleetCor Consent” shall have the meaning given to it in article 13.1.

“FleetCor Managers” means the A Managers and the B Managers.

“General Meeting” shall have the meaning given to it in article 12.1.

“Group” means the Company and any subsidiary from time to time of the Company.

“Group Company” means any member of the Group.

“Indebtedness” means any obligation for the payment or repayment of money, whether present or future, actual or contingent, sole or joint (but, for the avoidance of doubt, exclusive of any trade payables or accrued expenses in the ordinary course or any obligations under operating leases).

“Institutional Shareholders” means FleetCor and Summit, each an “Institutional Shareholder”.

“Investment Fund” means any person, trust, or fund holding shares for investment purposes.

“Joint Shareholder Consent” shall have the meaning given to it in article 13.5.

“Law” means the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

“Listing” means the admission to listing or trading (as the case may be) of all or any of the Shares (or depository instruments in respect thereof) to the Official List of the UK Listing Authority, or the Alternative Investment Market or the Professional Securities Market of the London Stock Exchange, NYSE, NASDAQ, or any other exchange (or market of any such exchange) recognised by or designated by the UK Listing Authority under the UK Financial Services and Markets Act 2000 from time to time, or any equivalent or similar market;

“Manager” means a person duly appointed as a manager of the Company.

“Managers’ Circular Resolutions” shall have the meaning given to it in article 10.2.

“New Issue” means any new issue of any type or class of Securities and/or shareholder loans by the Company.

“Offer” shall have the meaning given to it in article 8.3.1.

“Offer Notice” shall have the meaning given to it in article 8.3.1.

“PEC Instrument” means the instrument entered into by the Company on 28 April 2014 constituting the PECs, as amended from time to time;

“PECs” means the preferred equity certificates of the Company with a nominal value of €0.01 constituted by the PEC Instrument;

“Pro Rata Proportion” means with respect to a holder of a particular type of Security, a percentage calculated by dividing:

- (a) the number of the relevant type of Security held by such party at the relevant time, by
- (b) the total number of the relevant type of Security then in issue;

“Securities” means together, the Shares and the PECs and any other equity of any type or class or debt securities issued in the capital of the Company from time to time;

“Share” means any share in the capital of the Company of whatever class.

“Shareholder” means any person holding Shares in the share capital of the Company;

“Shareholders’ Agreement” means any shareholders’ agreement which may have been entered into between some or all of the shareholders of the Company.

“Shareholder Consent Matter” shall have the meaning given to it in article 14.

“Summit” means Summit Partners Growth Equity Fund VIII-A, L.P. (“Summit VIII-A”), Summit Partners Growth Equity Fund VIII-B, L.P. (“Summit VIII-B”), Summit Partners Europe Private Equity Fund (“Summit Partners Europe”), Summit Investors I (UK), L.P. and Summit Investors I, LLC.

“Summit Consent” shall have the meaning given to it in article 13.3.

“Summit Managers” means the C Managers and the D Managers.

“Summit Shareholder” means each of Summit VIII-A, Summit VIII-B, Summit Partners Europe, Summit Investors I (UK), L.P. Summit Investors I, LLC and any Associate of Summit who is transferred Shares in accordance with the terms of these Articles and the Shareholders’ Agreement.

“Telematics Business” means the business of tracking and reporting on the location and other associated data regarding vehicles and other physical assets of client companies.

“Written Shareholders’ Resolutions” shall have the meaning given to it in article 12.1.

Art. 2. Name. The name of the company is Masternaut Luxembourg Holding, S.à r.l. (the “Company”).

The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the Law and the Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1. The Company’s registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the Board. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

3.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. If the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 4. Corporate object.

4.1. The Company’s object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

4.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

4.3. The Company may use any techniques, legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

4.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

Art. 5. The Business.

5.1. The Business shall be:

(i) to conduct the Telematics Business of the and to carry out such other businesses or activities as may from time to time be agreed in writing by the Shareholders.

Art. 6. Duration.

6.1. The Company is formed for an unlimited period.

6.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more Shareholders.

I. Capital - Shares

Art. 7. Capital.

7.1. The share capital is set at two million euro (EUR 2,000,000.-), represented by twenty million (20,000,000) Shares in registered form, having a nominal value of one cent (EUR 0.01) each.

7.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the Shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 8. Shares.

8.1. Transfer of Shares

- (i) The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per Share.
- (ii) Transfers of Shares shall be made in accordance with and subject to the provisions of the Shareholders' Agreement.
- (iii) The transfer of Shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by Shareholders representing at least three-quarters of the share capital.
- (iv) A share transfer shall only be binding on the Company or third parties following notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.
- (v) A register of Shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any Shareholder on request.
- (vi) The Company may redeem its own shares, provided:
 - it has sufficient distributable reserves for that purpose; or
 - the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

8.2. Dealing in Shares

No Shareholder shall except, in the case of FleetCor, with the prior written consent of Summit and, in the case of the Summit Shareholders, with the prior written consent of FleetCor:

- (i) create or permit a pledge, lien, mortgage, charge or otherwise encumber any Share or other Security or any interest in any Share or other Security;
- (ii) grant an option or other right over any Share or other Security or any interest in any Share or other Security; or
- (iii) enter into any agreement in respect of the votes attached to any Share.

8.3. Issue of Shares

8.3.1 New Issue Any New Issue shall comply with the following provisions:

- (i) if the Company proposes a New Issue then each Shareholder shall be offered the opportunity to subscribe for his Pro Rata Proportion of the relevant New Issue Securities (the "Offer");
- (ii) the Offer shall be made by notice in writing to each Shareholder (the "Offer Notice") and shall specify: (i) the maximum number of New Issue Securities to which the relevant Shareholder is entitled; (ii) that the Offer may be accepted in whole or in part; and (iii) a date (being not less than seven days after the date of the Offer Notice) upon which the Offer will be deemed to have been declined, if the Company has not received a notice in writing from the Shareholder indicating his acceptance of the Offer;
- (iii) any Shareholder who accepts the Offer shall accept the Offer by notice in writing to the Company and shall indicate whether the Offer is accepted in whole or in part and may also indicate whether they will accept Excess Securities on the same terms as originally offered to all Shareholders;
- (iv) any Excess Securities not so accepted must be allotted to the Excess Securities Shareholders in accordance with the indications they have given and, if the number of Excess Securities is not sufficient for all Excess Securities Shareholders to be allotted all the Excess Securities they have indicated they will accept, then the Excess Securities must be allotted in the proportion that the number of Shares each Excess Securities Shareholder was entitled to accept when originally offered bears to the total number of Securities which all Excess Securities Shareholders were entitled to accept when originally offered, subject to such adjustments for rounding to the nearest whole number as the Board may determine;
- (v) after the offer period stated in the Offer Notice has expired, the Board shall be entitled to dispose of any Excess Securities that have been offered to Shareholders pursuant to the provisions of this article 8.3.1, and in respect of which

no acceptance has been received by the Company, in such manner as the Board may consider to be most beneficial to the Company;

(vi) if any difficulties shall arise in determining a Shareholder's Pro Rata Proportion of New Issue Securities as a result of the inequality of the number of New Issue Securities to be issued and the number of Securities that are held by holders that are entitled to receive their Pro Rata Proportion of New Issue Securities, any such difficulties in apportionment may be resolved by the Board and any such determination shall be final;

(vii) if there is more than one instrument comprising the New Issue Securities, the Board may determine that it shall be a term of any Offer, that any Shareholder who accepts the Offer must also subscribe for each type or class of New Issue Securities, as the case may be, and that any such subscription by all Shareholders should be made in the same proportion as between each instrument comprising the New Issue Securities; and

(viii) the New Issue Securities shall be issued by resolution of the Shareholders or the Board, as applicable, in accordance with the provisions of the Shareholders' Agreement and the Articles.

8.3.2 Emergency Issue

(i) An Emergency Issue may only be proposed by Joint Shareholder Consent. If an Emergency Issue is proposed by Joint Shareholder Consent, each of the parties agrees that the provisions of article 8.3.1 shall not apply. The Institutional Shareholders and the Company may (and the Managers undertake to procure that the Institutional Shareholders and the Company may), proceed with the Emergency Issue without first offering the Emergency Issue Shares to the Shareholders for subscription, and shall be permitted to offer any Emergency Issue Shares in such manner as the Board with Joint Shareholder Consent shall consider to be most beneficial to the Company.

(ii) Promptly following the Emergency Issue subscription and allotment, the Board or the Institutional Shareholders shall serve a notice in a substantially similar form to an Offer Notice on each of the Shareholders, and the provisions of article 8.3.1 shall apply mutatis mutandis such that each Shareholder has the opportunity to subscribe for further New Issue Securities (or otherwise acquire some of the already issued New Issue Securities) in order to maintain its proportionate amount of the Shares at the same level as prior to the Emergency Issue.

(iii) The subscription amount which may be raised by the allotment of Emergency Issue Share shall be limited to such amount as the Board, acting reasonably, deems will in fact be required to cure the Emergency Matter which prompted the Emergency Issue in question.

8.3.3 Acquisition Issue

(i) If an Acquisition Issue is proposed by the Institutional Shareholders, each of the parties acknowledges that the provisions of article 8.3.1 shall not apply. The Company may with Joint Shareholder Consent proceed with the Acquisition Issue, without being required to offer any of the Acquisition Issue Shares to any or all of the Shareholders for subscription, whether on a preemptive basis or otherwise, and shall be permitted to offer any Acquisition Issue Shares in such manner as the Board may with Joint Shareholder Consent consider to be most beneficial to the Company (including to some but not all of the Shareholders) provided always that any acquisition which is to be funded by an Acquisition Issue must represent an acquisition of securities or assets from an independent third party which is made for value.

(ii) The right to purchase granted under article 8.3.1 shall be inapplicable with respect to: (i) Securities issued in connection with the Assets Contribution (as defined in the Shareholders' Agreement); (ii) Securities issued as a result of any split, dividend, reclassification, recapitalization or similar event with respect to the Shares; (iii) Securities issued in connection with a Listing; or (iv) Securities issued or issuable in connection with, or upon the exercise of, options or other awards granted or to be granted to employees or officers of the Company pursuant to any equity incentive plan approved by the Board.

II. Management - Representation

Art. 9. Appointment and removal of Managers.

9.1. The Company shall be managed by several Managers appointed by a resolution of the Shareholders, in accordance with the provisions of article 9.2 below, which sets the term of their office. The Managers need not be Shareholders.

9.2. FleetCor shall be entitled to nominate for appointment two managers, one of which shall be a Luxembourg resident person (the "Class B Manager", the second manager nominated by FleetCor being defined as the "Class A Manager"), and Summit shall be entitled to nominate for appointment three Summit Directors, two of which shall be Luxembourg residents (the "Class D Managers", the third manager nominated by Summit being defined as the "Class C Manager") as Directors of the Company. A Shareholder entitled to nominate a manager for appointment shall be entitled, at any time, to propose its removal.

9.3. Any appointment or removal of a manager nominated by a Shareholder pursuant to article 9.2 shall be proposed by notice in writing to the Company signed by or on behalf of the Shareholder in question. The appointment or removal shall take effect, subject to any contrary intention expressed in the notice, upon resolution of the Shareholders approving such appointment or removal.

9.4. The Managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the Shareholders in accordance with the provision of these Articles and the Shareholders' Agreement.

Art. 10. Board of Managers. The Managers shall constitute the board of managers (the "Board").

10.1. Powers of the Board

(i) All powers not expressly reserved to the Shareholders by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special or limited powers to one or more agents for specific matters.

10.2. Procedure

(i) The Board shall meet at least once a year.

(ii) The Board shall meet at the request of any two (2) Managers, at the place indicated in the convening notice, which in principle shall be in Luxembourg.

(iii) Written notice of any Board meeting shall be given to all Managers at least ten (10) days in advance, provided always that a shorter period of notice may be given with the written approval of at least one FleetCor Director and at least one Summit Director. Any such notice shall contain, inter alia, an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed at the meeting and shall be accompanied by copies of any relevant papers to be discussed at the meeting. Any matter which is to be submitted to the Lux Board for a decision which is not identified in reasonable detail as aforesaid shall not be decided upon, unless otherwise agreed in writing by all of the members of the Lux Board.

(iv) No notice is required if all members of the Board are present or represented and each of them states that they have full knowledge of the agenda for the meeting. A Manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(v) A Manager may grant to another Manager a power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(vi) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented, including at least one Class C Manager, one Class A Manager, one Class D Manager and one Class B Manager. Subject to the Shareholders Consent Matters, Board resolutions shall be validly adopted by a simple majority of the votes of the Managers present or represented. Board resolutions shall be recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the Managers present or represented.

(vii) Any Manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(viii) Circular resolutions signed by all the Managers (Managers' Circular Resolutions) shall be valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and shall bear the date of the last signature.

(ix) All committees of the Board shall include FleetCor Managers and Summit Managers in the same proportion as they are represented on the Board and the quorum for any meeting of a Board or committee shall consist of at least one Class B Manager and at least one Class D Manager.

10.3. Representation

(i) The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of one Class A Manager, one Class B Manager, one Class C and one Class D Manager.

(ii) The Company shall also be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom special powers have been delegated by the Board.

Art. 11. Liability of the Managers. The Managers shall not be held personally liable by reason of their office for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

III. Shareholder(s)

Art. 12. General meetings of Shareholders and Shareholders' written resolutions.

12.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the Shareholders shall be adopted at a general meeting of Shareholders (each a "General Meeting").

(ii) If the number of Shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), resolutions of the Shareholders may be adopted in writing ("Written Shareholders' Resolutions").

(iii) Each Share entitles the holder to one (1) vote.

12.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The Shareholders may be convened to General Meetings by the Board. The Board must convene a General Meeting following a request from Shareholders representing more than half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting shall be given to all Shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice.

(iii) The notice of meeting shall (unless otherwise agreed by each of the Shareholders) set out an agenda identifying in reasonable detail the matters to be discussed.

(iv) When resolutions are to be adopted in writing, the Board shall send the text of such resolutions to all the Shareholders. The Shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the Board. Each Manager shall be entitled to count the votes.

(v) General Meetings shall be held at the time and place specified in the notices.

(vi) If all the Shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(vii) A Shareholder may grant written power of attorney to another person (who need not be a Shareholder), in order to be represented at any General Meeting.

(viii) The General Meeting may only validly deliberate and act if at least one duly authorised representative of FleetCor and one duly authorised representative of Summit is present or represented.

(ix) Resolutions to be adopted at General Meetings shall be passed by Shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the Shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(x) A decision to approve any Shareholder Consent Matter shall require a prior Joint Shareholder Consent.

(xi) The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(xii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a Shareholder's commitment to the Company shall require the unanimous consent of the Shareholders.

(xiii) Written Shareholders' Resolutions are passed with the quorum and majority requirements set forth above and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the Board.

Art. 13. Shareholder consent.

13.1. "FleetCor Consent" shall mean the giving of a prior consent by FleetCor in accordance with this article.

13.2. A FleetCor Consent may only be validly given if FleetCor itself, or any person nominated in writing to the Company by FleetCor, gives its consent in writing to the Board.

13.3. "Summit Consent" shall mean the giving of a prior consent by Summit in accordance with this article.

13.4. A Summit Consent may only be validly given if Summit itself, or any person nominated in writing to the Company by Summit, gives its consent in writing to the Board.

13.5. "Joint Shareholder Consent" means both a FleetCor Consent and a Summit Consent together.

13.6. The Company shall supply to FleetCor, the FleetCor Managers, Summit and the Summit Managers all information and documents necessary to allow prior consideration to be given over a reasonable period to any proposed transaction or matter for which a FleetCor Consent or a Summit Consent is required.

Art. 14. Matters requiring Shareholder Consent. The Company agrees that and the Shareholders shall use their respective powers to procure, so far as they are able, that no decision relating to any Shareholder Consent Matters (as defined in the Shareholders' Agreement) shall be taken unless and until the Company has received a Joint Shareholder Consent.

IV. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 15. Financial year and approval of annual accounts.

15.1. The financial year begins on the first (1st) of January and ends on the thirty-first (31st) of December of each year.

15.2. Each year, the Board must prepare the balance sheet and profit and loss accounts, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts owed by its Managers and Shareholders to the Company.

15.3. Any Shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

15.4. The balance sheet and profit and loss accounts must be approved in the following manner:

(i) if the number of Shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), within six (6) months following the end of the relevant financial year either (a) at the annual General Meeting (if held) or (b) by way of Written Shareholders' Resolutions; or

(ii) if the number of Shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), at the annual General Meeting.

15.5. The annual General Meeting shall be held at the registered office or at any other place within the municipality of the registered office, as specified in the notice, on the second Monday of June of each year at 10:00 a.m. If that day is not a business day in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the following business day.

Art. 16. Auditors.

16.1. When so required by law, the Company's operations shall be supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The Shareholders shall appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their office.

16.2. If the number of Shareholders of the Company exceeds twenty-five (25), the Company's operations shall be supervised by one or more commissaires (statutory auditors), unless the law requires the appointment of one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés). The commissaires are subject to reappointment at the annual General Meeting. They may or may not be Shareholders.

Art. 17. Allocation of profits.

17.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits must be allocated to the reserve required by Law (the Legal Reserve). This requirement ceases when the Legal Reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

17.2. The Shareholders shall determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions and the terms of these Articles and the Shareholders' Agreement.

17.3. Interim dividends may be distributed at any time, subject to the following conditions and the terms of the Shareholders' Agreement:

(i) the Board must draw up interim accounts;

(ii) the interim accounts must show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the Legal Reserve;

(iii) within two (2) months of the date of the interim accounts, the Board must resolve to distribute the interim dividends; and

(iv) taking into account the assets of the Company, the rights of the Company's creditors must not be threatened by the distribution of an interim dividend.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the Board has the right to claim the reimbursement of dividends not corresponding to profits actually earned and the shareholders must immediately refund the excess to the Company if so required by the Board.

V. Dissolution - Liquidation

18.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of Shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The Shareholders shall appoint one or more liquidators, who need not be Shareholders, to carry out the liquidation, and shall determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators shall have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

18.2 The surplus (if any) after realisation of the assets and payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the Shares held by each of them.

VI. General provisions

19.1 Notices and communications may be made or waived, Managers' Circular Resolutions and Written Shareholders Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, e-mail or any other means of electronic communication.

19.2 Powers of attorney may be granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a Manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

19.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Written Shareholders' Resolutions, as the case may be, may appear on one original or several counterparts of the same document, all of which taken together shall constitute one and the same document.

19.4 All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the applicable law."

Sixth resolution

The general meeting of shareholders resolves to appoint with immediate effect and for an unlimited period:

- Eric Dey, born on 13 May 1959 in Michigan (United States), professionally residing at 5445 Triangle Parkway, Suite 400, Norcross, GA 30092, United States, as new Class A Manager of the Company;

- Marcel Stephany, born on 4 September 1951 in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), professionally residing at 23, Cité Aline Mayerisch, L-7268 Bereldange, Grand Duchy of Luxembourg, as new Class B Manager of the Company;

- Bruce Evans, born on 25 March 1959 in Roanoke (United States), professionally residing at c/o Summit Partners, 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, United States of America, as new Class C Manager of the Company;

- Frederic Collet, born on 12 February 1984 in Bastogne (Belgium), professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as new Class D Manager of the Company;

- Anthony Agostino, born on 14 February 1983 in Thionville (France), professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as new Class D Manager of the Company.

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch/Alette, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit avril.

Par-devant nous, Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg

Ont comparu:

1. Summit Partners Europe Private Equity Fund, L.P., un limited partnership, ayant son siège social au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïman, immatriculé auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands sous le numéro MC-23307, («Associé Summit I»),

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

2. Summit Partners Growth Equity Fund VIII-A, L.P., un limited partnership, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4884796 («Associé Summit II»),

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

3. Summit Partners Growth Equity Fund VIII-B, L.P., un limited partnership, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4884798 («Associé Summit III»),

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

4. Summit Investors I, LLC, une limited liability company, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, immatriculé auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le numéro 4524876 («Associé Summit IV»),

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

5. Summit Investors I (UK), L.P., un limited partnership, ayant son siège social au c/o Maples Corporate Services Limited, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caïman, immatriculé auprès du Registrar of Exempted Limited Partnerships in the Cayman Islands sous le numéro MC25163, («Associé Summit V»), et avec Associé Summit I, Associé Summit II, Associé Summit III et Associé Summit IV, les «Associés Summit»),

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

Les procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparantes et par le notaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

Les comparantes sont tous les associés de Masternaut Luxembourg Holding S.à r.l. (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue du Plébiscite, L-2341 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée selon acte reçu par le notaire soussigné, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en date du 23 avril 2014, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

Les comparantes représentant l'intégralité du capital social déclarent avoir renoncé à toute formalité de convocation. L'assemblée générale des associés est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) afin de le réduire de son montant actuel de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500) à un montant de zéro euros (EUR 0) par l'annulation d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0.01), détenues par les Associés Summit.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) afin de l'amener de son montant actuel de zéro euros (EUR 0) à un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000) par l'émission de deux cent millions (200.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

Souscription et paiement

Sur ce,

1) L'Associé Summit I, susnommé, déclare la souscription de quarante-trois millions sept cent trente-huit mille deux cent quatre-vingt-dix-huit (43.738.298) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de quatre cent trente-sept mille trois cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-dix-huit centimes (EUR 437.382,98) entièrement libéré par un apport en numéraire.

2) L'Associé Summit II, susnommé, déclare la souscription de quarante-sept millions sept cent trente-neuf mille quatre cent quatre-vingt-seize (47.739.496) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de six cent cinquante-quatre mille cent soixante-quatorze dollars américains et deux cents (USD 654.174,02) et trois mille cinq cent cinquante-huit euros et trente-sept centimes (EUR 3.558,37), étant l'équivalent de quatre cent soixante-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt-seize centimes (EUR 477.394,96) conformément au taux d'échange de 1 euro contre 0,820582408 livres sterling / de 1 euro contre 1,380589948 dollars américains publié sur le site internet www.xe.com le 22 avril 2014 à 21h21 UTC, entièrement libéré par un apport en numéraire.#

3) L'Associé Summit III, susnommé, déclare la souscription de dix-sept millions quatre cent quarante mille deux cent soixante-quatre (17.440.264) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de deux cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois dollars américains et quatre-vingt-deux cents (USD 238.983,82) et mille deux cent quatre-vingt-dix-neuf euro et quatre-vingt-quinze centimes (EUR 1.299,95), étant l'équivalent de cent soixante-quatorze mille quatre cent deux euros et soixante-quatre centimes (EUR 174.402,64) conformément au taux d'échange de 1 euro contre 0,820582408 livres sterling / de 1 euro contre 1,380589948 dollars américains publié sur le site internet www.xe.com le 22 avril 2014 à 21h21 UTC, entièrement libéré par un apport en numéraire.

4) L'Associé Summit IV, susnommé, déclare la souscription de soixante-dix-sept mille six cent trente-neuf (77.639) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de mille soixante et onze dollar américain et soixante-dix-huit cents (USD 1.071,78) et zéro euro et sept centimes (EUR 0,07), étant l'équivalent de sept cent soixante-seize euros et trente-neuf centimes (EUR 776,39) conformément au taux d'échange de 1 euro contre 0,820582408 livres sterling / de 1 euro contre 1,380589948 dollars américains publié sur le site internet www.xe.com le 22 avril 2014 à 21h21 UTC, entièrement libéré par un apport en numéraire.

5) L'Associé Summit V, susnommé, déclare la souscription de deux mille neuf cent vingt et un (2.921) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de quarante dollars américains et trente-deux cents (USD 40,32), étant l'équivalent de vingt-neuf euros et vingt et un centimes (EUR 29,21) conformément au taux d'échange de 1 euro contre 0,820582408 livres sterling / de 1 euro contre 1,380589948 dollars américains publié sur le site internet www.xe.com le 22 avril 2014 à 21h21 UTC, entièrement libéré par un apport en numéraire.

6) FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Co.S.e.n.c., une société en nom collectif de droit luxembourgeois, constituée et existante sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 121.519, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg,

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

déclare la souscription de quatre-vingt-huit millions (88.000.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent quatre-vingt-quatorze livres sterling et vingt-sept pence (GBP 99.794,27) et un million quarante-sept mille vingt dollar américain et quinze cents (USD 1.047.020,15), étant l'équivalent de huit cent quatre-vingt mille euros (EUR 880.000) conformément au taux d'échange de 1 euro contre 0,820582408 livres sterling / de 1 euro contre 1,380589948 dollars américains publié sur le site internet www.xe.com le 22 avril 2014 à 21h21 UTC, entièrement libéré par un apport en numéraire.

7) M. Alexander Rothwell, né le 20 juin 1969 à Hale (Royaume-Uni), résidant professionnellement au Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, Royaume-Uni,

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

déclare la souscription de cent deux mille douze (102.012) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription de mille vingt euro et douze centimes (EUR 1.020,12), entièrement libéré par un apport en nature consistant d'une créance d'une valeur de mille vingt euro et douze centimes (EUR 1.020,12).

8) M. Steven Towe, né le 9 octobre 1971 à Walsall (Royaume-Uni), résidant professionnellement au Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, Royaume-Uni,

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

déclare la souscription de deux cent quarante-sept mille quarante-sept (247.047) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription deux mille quatre cent soixante-dix euros et quarante-sept centimes (EUR 2.470,47), entièrement libéré par un apport en nature consistant d'une créance d'une valeur de deux mille quatre cent soixante-dix euros et quarante-sept centimes (EUR 2.470,47).

9) M. Paul Bosson, né le 1 mars 1962 à Colne (Royaume-Uni), résidant professionnellement au Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, Royaume-Uni, déclare la souscription de six cent douze mille soixante-quatorze (612.074) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription six mille cent vingt euros et soixante-quatorze centimes (EUR 6.120,74), entièrement libéré par un apport en nature consistant d'une créance d'une valeur de six mille cent vingt euros et soixante-quatorze centimes (EUR 6.120,74).

10) M. Martin Hiscox, né le 11 septembre 1960 à Wembley (Royaume-Uni), résidant professionnellement au Masternaut House, 18 Oxford Road, Marlow, Bucks SL7 2NL, Royaume-Uni,

ici représenté par M. Olivier Harles, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé,

déclare la souscription de deux millions quarante mille deux cent quarante-neuf (2.040.249) parts sociales ayant une valeur nominale d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune dans le capital social de la Société pour un prix total de souscription vingt mille quatre cent deux euros et quarante-neuf centimes (EUR 20.402,49), entièrement libéré par un apport en nature consistant d'une créance d'une valeur de vingt mille quatre cent deux euros et quarante-neuf centimes (EUR 20.402,49).

L'entière des apports d'un montant de deux millions euro (EUR 2.000.000) sont entièrement alloués au capital social de la Société.

Suivant le ci-dessus, FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Co.S.e.n.c., M. Martin Hiscox, M. Paul Bosson, M. Steven Towe et M. Alexander Rothwell, susnommés, se joignent à l'assemblée générale des associés de la Société et prennent ensemble avec les autres associés les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de créer quatre catégories de gérants qui seront dénommés Gérant de Catégorie A, Gérant de Catégorie B, Gérant de Catégorie C et Gérant de Catégorie D et la Société sera gérée par un conseil de gérance composé d'au moins un (1) Gérant de Catégorie A, un (1) Gérant de Catégorie B, un (1) Gérant de Catégorie C et un (1) Gérant de Catégorie D.

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'autorisation légale de signer pour la Société, de sorte qu'elle sera engagée envers les tiers en toutes circonstances (i) par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A, d'un Gérant de Catégorie B, d'un Gérant de Catégorie C et d'un Gérant de Catégorie D ou (ii) par la signature d'un représentant dûment autorisé, dans les limites d'une telle autorisation.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale des associés décide de refondre intégralement le Statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Définitions.

“Activité” signifie l'activité que le Groupe envisage de mener, tel qu'énoncé à l'article 5;

“Activité Télématique” signifie l'activité de suivi et de reporting concernant l'emplacement et autres données associées concernant les véhicules et d'autres biens matériels des entreprises clientes.

“Assemblée des Associés” a la signification qui lui a été attribuée à l'article 12.1.

“Associé” signifie toute personne détenant des Parts Sociales dans le capital social de la Société;

“Associés Institutionnels” signifie FleetCor et Summit, chacun un “Associé Institutionnel”.

“Associés de Summit” signifie chacun de Summit VIII-A, Summit VIII-B, Summit Partners Europe, Summit Investors I (UK), L.P. Summit Investors I, LLC et tout Collaborateur de Summit à qui il est transféré des Parts Sociales conformément aux termes de ces Statuts et du Pacte d'Associés.

“Associés des Titres Excédentaires” signifie les Associés qui indiquent qu'ils accepteront des Titres Excédentaires telles qu'ils avaient été initialement offerts aux Associés.

“Avis d'Offre” a la signification qui lui a été attribuée à l'article 8.3.1.

“Collaborateur” signifie:

(a) en relation à un Associé de Summit:

(i) tout Fonds d'Investissement duquel le commandité, fidéicommissaire, mandataire, administrateur ou conseiller de cet Associé de Summit (ou toute entreprise du groupe de cet Associé de Summit) est commandité, trustée, mandataire, administrateur ou conseiller;

(ii) toute entreprise du groupe du commandité, trustée, mandataire, administrateur ou conseiller de cet Associé de Summit (à l'exclusion de toute société de portefeuille y ayant trait);

(iii) tout commandité, fidéicommissaire, mandataire, opérateur, arrangeur, administrateur ou conseiller de ou dans cet Associé de Summit ou de ou dans tout Fonds d'Investissement mentionné au point (i) ci-dessus ou de ou dans toute entreprise du groupe mentionnée au point (ii) ci-dessus; ou

(iv) tout Projet de Co-Investissement de cet Associé de Summit (ou de toute entreprise du groupe de cet Associé de Summit) ou de toute personne mentionnée aux points (i), (ii) ou (iii) ci-dessus; et

(b) en relation avec FleetCor, toute entreprise mère ou filiale de cette entreprise à l'heure actuelle et toute entreprise filiale à l'heure actuelle d'une telle entreprise mère.

“Conseil de Gérance” a la signification qui lui a été attribué à l'article 10.

“Consentement de FleetCor” a la signification qui lui a été attribuée à l'article 13.1.

“Consentement de Summit” a la signification qui lui a été attribué à l'article 13.3.

“Consentement Conjoint des Associés” a la signification qui lui a été attribuée à l'article 13.5.

“Cotation” signifie l'admission à la cotation ou à la négociation (selon le cas) de la totalité ou d'une partie des Parts Sociales (ou des instruments de dépôt à cet égard) sur la Liste Officielle de l'Instance Boursière du Royaume Uni, ou du Marché des Investissements Alternatifs ou du Marché Professionnel des Titres or the Professional Securities Market de la Bourse de Londres, du NYSE, du NASDAQ, et de toute autre bourse (ou marché de tels échanges) reconnu ou désigné par l'Instance Boursière du Royaume Uni en vertu du UK Financial Services and Markets Act 2000 de temps à autre modifié, ou tout autre marché équivalent ou similaire;

“Émission à l'Acquisition” signifie l'émission de tout type de classe de Titres par la Société qui est faite à un tiers en relation avec toute acquisition de toute action, entreprise ou activité par la Société;

“Emission Nouvelle” signifie toute nouvelle émission de tout type de classes de Titres et/ou prêts d'associé par la Société.

“Emission d'Urgence” signifie l'émission de nouveaux Titres afin de fournir à la Société des liquidités permettant de résoudre ou de résoudre partiellement un Sujet Urgent.

“Endettement” signifie toute obligation de paiement ou remboursement d'argent, qu'elle soit présente ou future, réelle ou conditionnelle, exclusive ou conjointe (mais, pour éviter tout malentendu, à l'exclusion de toute dette commerciale charges à payer dans le cours normal ou toute obligation en vertu de contrats de location simple).

“Fleetcor” signifie FleetCor Technologies Operating Company - CFN Holding Company S.E.N.C., une société constituée et existant sous les lois du Luxembourg (numéro de registre B 121.519) dont le siège social est situé à 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

“FleetCor Managers” signifie les Gestionnaires A et les Gestionnaires B.

“Fonds d'investissement” signifie toute personne, trust, ou fonds détenant des actions à des fins d'investissement.

“Gérant” signifie une personne dûment nommée comme gestionnaire de la Société.

“Gérant de Catégorie A” a la signification qui lui a été attribué à l'article 9.2.

“Gérant de Catégorie B” a la signification qui lui a été attribué à l'article 9.2.

“Gérant de Catégorie C” a la signification qui lui a été attribué à l'article 9.2.

“Gérant de Catégorie D” a la signification qui lui a été attribué à l'article 9.2.

“Gérant de Summit” signifie les Gestionnaires C et les Gestionnaires D.

“Groupe” signifie la Société et toute filiale de temps à autre de la Société.

“Instrument PEC” signifie l'instrument auquel la Société est devenu partie le 28 avril 2014 constituant les PECs, tel que modifié de temps à autre;

“Loi” signifie les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

“Offre” a la signification qui lui a été attribuée à l’article 8.3.1.

“Pacte d’Associés” signifie tout pacte d’associés qui peut avoir été conclu entre certains ou tous les associés de la Société.

“Participation de Contrôle” signifie (i) la propriété ou le contrôle (directement ou indirectement) de plus de 50 pour cent du capital social donnant voix délibérative de l’entreprise pertinente; ou (ii) la capacité de diriger l’émission de votes de plus de 50 pour cent des votes exerçable à l’assemblée générale de l’entreprise pertinente sur tous, ou la plus grande partie, des sujets; ou (iii) le droit de nommer ou de révoquer des administrateurs de l’entreprise pertinente détenant une majorité des droits de vote aux réunions du conseil sur tous, ou la plus grande partie, des sujets.

“Part Sociale” signifie toute part sociale dans le capital social de la Société de quelque classe que ce soit.

“PECs” signifie les certificats de part sociales privilégiées de la Société avec une valeur nominale de €0,01 constitué par l’Instrument PEC;

“Plan d’Activité” signifie le plan d’activité pour la Société afférent à l’exercice en cours et aux exercices financiers suivants dans un format approuvé de temps à autre par UK Bidco Board (comme défini dans le Pacte d’Associés) à mettre à jour chaque année;

“Projet de Co-Investissement” signifie un projet dans lequel certain agents, employés ou associés des entités pertinentes sont en droit ou sont tenus (en tant qu’individus ou par une toute autre personne) d’acquérir directement ou indirectement des droits sur des actions dans la Société;

“Proportion Pro Rata” signifie en ce qui concerne un détenteur d’un type particulier de Titre, un pourcentage calculé en divisant:

(a) le nombre du type pertinent de Titre détenu par une telle partie au moment pertinent, par

(b) le nombre total du type pertinent de Titre alors en circulation;

“Question de Consentement des Associés” a la signification qui lui a été attribuée à l’article 14.

“Résolutions Circulaires des Gérants” ont la signification qui leur a été attribuée à l’article;

“Résolutions Ecrites des Associés” ont la signification qui leur a été attribuée à l’article 12.1.

“Société du Groupe” signifie tout membre du Groupe.

“Statuts” signifie les statuts de la Société.

“Sujet Urgent” signifie toutes circonstances qui aboutissent ou dont les Actionnaires Institutionnels peuvent raisonnablement s’attendre à ce qu’elles aboutissent de manière imminente à:

(i) un défaut de toute Société du Groupe de toute obligation matérielle en vertu de tout document financier ou bancaire;

(ii) l’insolvabilité, liquidation, administration judiciaire, ou tout évènement similaire de toute Société du Groupe en vertu des lois de toute juridiction; ou

(iii) un changement matériel défavorable dans les affaires financières ou autres de tout Groupe.

“Summit” signifie Summit Partners Growth Equity Fund VIII-A, L.P. (“Summit VIII-A”), Summit Partners Growth Equity Fund VIII-B, L.P. (“Summit VIII-B”), Summit Partners Europe Private Equity Fund (“Summit Partners Europe”), Summit Investors I (UK), L.P. and Summit Investors I, LLC.

“Titres” signifient ensemble, les Parts Sociales et les PECs et toute autre prise de participation de tout type ou classe ou titres de créance émis dans le capital social de la Société ou de la Société de temps à autre;

“Titres Excédentaires” signifie des Titres qui n’ont pas été acceptés par d’autres Associés à l’attribution des Titres conformément à l’article 8.3.1.

Art. 2. Dénomination. Le nom de la société est Masternaut Luxembourg Holding, S.à r.l. (the “Company”).

La société est une société à responsabilité limitée régie par la Loi et les Statuts.

Art. 3. Siège Social.

3.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le transfert du siège social au sein de la même commune peut être décidé par une résolution du Conseil de Gérance. Il peut être transféré à tout autre endroit dans le Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour les modifications des Statuts.

3.2. Des succursales, filiales et autres bureaux peuvent être établis au Grand-Duché de Luxembourg et à l’étranger par une résolution du Conseil de Gérance. Si le Conseil de Gérance estimerait que des développements et évènements extraordinaires d’ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements et évènements sont de nature à compromettre l’activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre ce siège et l’étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l’étranger jusqu’à la cessation complète de ces développements et évènements. Cette mesure temporaire n’a toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant le transfert provisoire de son siège restera une entité luxembourgeoise.

Art. 4. Objet Social.

4.1. L'objet de la Société est l'acquisition de participations, au Luxembourg et à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises de quelque forme qu'elles soient, et la gestion de ces participations. La Société peut en particulier acquérir, par souscription, achat et échange ou de tout autre manière, toutes actions et titre de participation, obligations, dében-tures, certificats de dépôt et autres titres de créance et, de manière plus générale, tout titres et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. De plus, elle peut investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de toute nature ou origine.

4.2. La Société peut emprunter sous toute forme, sauf par le biais d'une offre publique. Elle peut émettre, par le biais d'un placement privé seulement, notes, obligations et tout autre type de titres de créance et de participation. Elle peut prêter des fonds, y compris, sans limitation, le produit de tout emprunt, à ses filiales, sociétés affiliées et autres sociétés. Elle peut aussi fournir des garanties, donner en gage, transférer, grever ou autrement créer ou octroyer une sûreté sur tout ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société, et de manière générale, pour son propre bénéfice et celui de toute autre société ou personne. Pour éviter tout malentendu, la Société ne peut effectuer aucune activité régulée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

4.3. La Société peut utiliser toutes techniques, moyens juridiques et instruments pour gérer ses investissements de manière efficace et se protéger contre les risques de crédit, des risques de taux d'intérêt et d'autres risques.

4.4. La Société peut mener toute opération commerciale, financière et industrielle et toute transaction concernant de la propriété immobilière ou mobilière qui, directement ou indirectement, favorise ou est liée à son objet social.

Art. 5. L'Activité.

5.1. L'Activité sera:

- (i) de conduire l'Activité Télématique; et
- (ii) d'effectuer toutes autres activités telles qu'elles peuvent être convenues de temps à autre par écrit par les Associés.

Art. 6. Durée.

6.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

6.2. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, suspension des droit civils, incapacité, insolvabilité, faillite ou tout évènement similaire touchant un ou plusieurs Associés.

VII. Capital - Parts sociales

Art. 7. Capital.

7.1. Le capital social est fixé à deux millions euro (EUR 2.000.000,-), représenté par vingt millions (20.000.000) Parts Sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) chacune.

7.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit par une résolution des Associés adoptée de la manière requise pour les modifications des Statuts.

Art. 8. Parts Sociales.

8.1. Transfert of de Parts Sociales

- (i) Les Parts Sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) propriétaire par Part Sociale.
- (ii) Le transfert de Parts Sociales se fera conformément sous réserve des dispositions du Pacte d'Associés.
- (iii) Le transfert de Parts Sociales (entre vifs) à des tiers est sujet à l'approbation préalable des Associés représentant au moins trois quarts du capital social.
- (iv) Un transfert de part sociale ne liera la Société ou des tiers que suivant la notification à, ou l'acceptation de, la Société conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois.
- (v) Un registre des Associés sera tenu au siège social et peut être examiné par tout Associé sur demande.
- (vi) La Société peut racheter ses propres part sociales, pourvu que:
 - Elle ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet; ou
 - Le rachat résulte d'une réduction du capital social de la Société.

8.2. Opérations sur les Parts Sociales

Aucun Associé ne devra sauf, dans le cas de FleetCor, avec le consentement écrit préalable de Summit et, dans le cas de Summit, avec le consentement écrit préalable de FleetCor:

- (i) créer ou autoriser un gage, privilège, hypothèque, charge ou autrement grever une Part Sociale ou tout autre Titre ou une participation dans une Part Sociale ou un autre Titre;
- (ii) accorder une option ou autre droit sur une Part Sociale ou tout autre Titre ou une participation dans une Part Sociale ou tout autre Titre; ou
- (iii) conclure tout accord concernant les votes attachés aux Parts Sociales.

8.3 Émission des Parts Sociales

8.3.1 Nouvelle Émission

Toute Nouvelle Émission devra être conforme aux dispositions suivantes:

(i) si la Société propose une Nouvelle Émission, chaque Associé se verra offrir la possibilité de souscrire sa Proportion Pro Rata des Titres Nouvellement Émis (l'«Offre»);

(ii) l'Offre devra être faite par un avis écrit adressé à chaque Associé (l'«Avis d'Offre») et devra préciser: (i) le nombre maximum des Titres Nouvellement Émis auquel l'Associé concerné a droit; (ii) que l'Offre peut être acceptée en totalité ou en partie; et (iii) une date (établie au minimum à sept jours à compter de la date de l'Avis d'Offre) après laquelle l'Offre sera réputée avoir été refusée si la Société ne reçoit pas d'avis écrit de l'Associé indiquant son acceptation de l'Offre;

(iii) tout Associé qui accepte l'Offre devra accepter l'Offre par avis écrit à la Société et devra indiquer si l'offre est acceptée en tout ou en partie, et pourra également indiquer s'il accepte les Titres Excédentaires sous les mêmes conditions qui ont été offert originellement à tous les Associés;

(iv) les Titres Excédentaires pas ainsi acceptés doivent être attribués aux Associés des Titres Excédentaires conformément aux indications qu'ils ont fournies et, si le nombre de Titres Excédentaires n'est pas suffisant pour tous les Associés des Titres Excédentaires afin d'attribuer tous les Titres Excédentaires qu'ils ont indiqué de vouloir accepter, alors les Titres Excédentaires doivent être attribués dans la proportion selon laquelle le nombre de Parts Sociales que chaque Associé des Titres Excédentaires était en droit d'accepter à l'origine par rapport au nombre total de Titres que tous Associés des Titres Excédentaires étaient en droit d'accepter à l'origine, sous réserve des ajustements d'arrondi au nombre entier le plus proche que le Conseil de Gérance peut déterminer;

(v) après l'expiration du délai indiqué dans l'Avis d'Offre, le Conseil de Gérance sera en droit de disposer de tous les Titres Excédentaires qui ont été offertes aux Associés conformément aux dispositions du présent article 8.3.1, et à l'égard desquels aucune acceptation n'a été reçue par la Société, de la manière que le Conseil de Gérance puisse considérer comme la plus bénéfique pour la Société;

(vi) Dans l'hypothèse où des difficultés se lèveront dans la détermination de la Proportion Pro Rata des Associés concernant les Titres Nouvellement Émis en raison de l'inégalité du nombre des Titres Nouvellement Émis à être émis et le nombre des Titres détenus par les titulaires ayant le droit de recevoir leur Proportion Pro Rata des Titres Nouvellement Émis, ces difficultés de répartition peuvent être résolus par le Conseil de Gérance et une telle détermination sera définitive;

(vii) En présence de plus d'un instrument comprenant les Titres Nouvellement Émis, le Conseil de Gérance peut décider que la condition de toute Offre soit que tout Associé qui accepte l'Offre doit également souscrire chaque type ou catégorie des Titres Nouvellement Émis, le cas échéant, et que toute cette souscription par tous les Associés devra être faite dans la même proportion entre tous les instruments comprenant les Titres Nouvellement Émis; et

(viii) les Titres Nouvellement Émis sont émis par la résolution des Associés ou du Conseil de Gérance, le cas échéant, en conformité avec les dispositions du Pacte des Associés et des Statuts.

8.3.2 Émission d'Urgence

(i) Une Émission d'Urgence ne peut être proposé que par le Consentement Conjoint des Associés. Dans l'hypothèse où une Émission d'Urgence est proposé par le Consentement Conjoint des Associés, chacune des parties accepte que les dispositions de l'article 8.3.1 ne s'appliquent pas. Les Associés Institutionnels et la Société peut (et les Gérants s'engagent à confirmer que les Associés Institutionnels et la Société peuvent), procéder à l'Émission d'Urgence sans être tenus à offrir la souscription des Parts Sociales Émises d'Urgence aux Associés, et seront autorisés à offrir des Parts Sociales Émises d'Urgence de telle manière que le Conseil de Gérance avec le Consentement Conjoint des Associés doive considérer comme la plus bénéfique pour la Société.

(ii) Immédiatement après la souscription et l'attribution suivant l'Émission d'Urgence, le Conseil de Gérance ou les Associés Institutionnels signifieront un avis, sous une forme sensiblement similaire à un Avis d'Offre à chacun des Associés, et les dispositions de l'article 8.3.1 s'appliquent mutatis mutandis de façon que chaque Associé ait la possibilité de souscrire aux Titres Nouvellement Émis (ou autrement acquérir certains des Titres Nouvellement Émis déjà émis) afin de maintenir sa part proportionnelle des Parts Sociales au même niveau qu'avant l'Émission d'Urgence.

(iii) Le montant de la souscription qui peut être soulevée par l'attribution de l'Émission d'Urgence sera limité à un montant que le Conseil de Gérance, agissant raisonnablement, jugera nécessaire pour remédier au Sujet d'Urgence qui a incité l'Émission d'Urgence.

8.3.3 Émission à l'Acquisition

(i) Dans l'hypothèse où une Émission à l'Acquisition est proposée par les Associés Institutionnels, chacune des parties reconnaît que les dispositions de l'article 8.3.1 ne trouveront pas leur application. La Société peut, avec le Consentement Conjoint des Associés, procéder à l'Émission à l'Acquisition, sans être tenue d'offrir les Parts Sociales Émises à l'Acquisition à un ou à tous les Associés pour la souscription, soit sur une base de préemption soit autrement, et est autorisé à offrir les Parts Sociales Émises à l'Acquisition de telle manière que le Conseil de Gérance puisse avec le Consentement Conjoint des Associés considérer comme la plus bénéfique pour la Société (y compris pour certains, mais pas tous les Associés) à condition toutefois que toute acquisition qui doit être financé par une Émission à l'Acquisition doit représenter une acquisition de titres ou d'actifs d'une tierce partie indépendante faite pour une valeur.

(ii) Le droit d'acheter accordé en vertu de l'article 8.3.1 ne sera pas applicable en ce qui concerne: (i) les Titres émis dans le cadre de la Contribution d'Actifs (comme défini dans le Pacte d'Associés); (ii) les titres émis à la suite d'une

scission, dividende, reclassement, recapitalisation ou une opération similaire relative aux Parts Sociales; (iii) les titres émis dans le cadre d'une Introduction en Bourse; ou (iv) les titres émis ou pouvant être émis dans le cadre de, ou après l'exercice, d'options ou d'autres attributions conférées ou à être conférées aux salariés ou dirigeants de la Société, conformément à un plan d'incitation approuvé par le Conseil de Gérance.

III. Gérance - Représentation

Art. 9. Nomination et révocation des Gérants.

9.1. La Société est gérée par plusieurs Gérants nommés par une résolution des Associés, conformément aux dispositions de l'article 9.2 ci-dessous, qui fixe la durée de leur mandat. Les Gérants ne doivent pas être Associés.

9.2. FleetCor sera en droit de proposer la nomination de deux gérants, dont l'un devra être le résidant du Luxembourg (le «Gérant de Catégorie B», le deuxième gérant nommé par FleetCor étant le «Gérant de Catégorie A»), et Summit sera en droit de proposer la nomination de trois gérants, dont deux devront être les résidents du Luxembourg (les «Gérants de Catégorie D», le troisième gérant nommé par Summit étant le «Gérant de Catégorie C»). L'Associé en droit de nommer un gérant a, à tout moment, le droit de proposer sa révocation.

9.3. Toute nomination ou révocation d'un gérant nommé par un Associé conformément à l'article 9.2 devra être proposée par un avis écrit à la Société signé par ou au nom de l'Associé en question. La nomination ou la révocation prendra effet, sous réserve de toute intention contraire exprimée dans l'avis, après la résolution des Associés approuvant cette nomination ou cette révocation.

9.4. Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une résolution des Associés conformément aux dispositions de ces Statuts et du Pacte d'Associés.

Art. 10. Conseil de Gérance. Les Gérants constituent un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»).

10.1. Pouvoirs du Conseil de Gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés aux Associés par la Loi ou par les Statuts relèvent de la compétence du Conseil de Gérance, qui dispose des pouvoirs les plus larges pour mettre en oeuvre et approuver tous les actes et opérations correspondant à l'objet de la Société.

(ii) Le Conseil de Gérance peut déléguer des pouvoirs spéciaux ou limités à un ou plusieurs agents pour des questions spécifiques.

10.2. Procédure

(i) Le Conseil de Gérance se réunit au moins une fois par an.

(ii) Le Conseil de Gérance se réunit à la demande de deux (2) Gérants, à l'endroit indiqué dans l'avis de convocation qui devra être en principe au Luxembourg.

(iii) Avis de convocation écrit de toute réunion du Conseil de Gérance sera adressé à tous les Gérants au moins dix (10) jours à l'avance, toujours à condition que un préavis plus court peut être donné avec l'approbation écrite d'au moins un Gérant de FleetCor et d'au moins un Gérant de Summit. Un tel avis de convocation devra contenir, entre autres, un ordre du jour identifiant de façon raisonnablement détaillée les points à discuter lors de la réunion et devra être accompagné de copies des documents pertinents qui seront discutés lors de la réunion. Toute question qui doit être soumise au Conseil de Gérance pour une décision qui n'a pas été identifiée de façon raisonnablement détaillée comme susdit, ne devra pas être décidée, sauf accord contraire écrit de tous les membres du Conseil de Gérance.

(iv) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil de Gérance sont présents ou représentés et si chaque membre constate qu'il a pleine connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un Gérant peut également renoncer à la convocation, que ce soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions qui ont lieu aux heures et lieux indiqués dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil de Gérance.

(v) Un Gérant peut accorder à un autre Gérant une procuration pour se faire représenter à toute réunion du Conseil de Gérance.

(vi) Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et agir que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, y compris au moins un Gérant de Catégorie C, un Gérant de Catégorie A, un Gérant de Catégorie D et un Gérant de Catégorie B. En tant que les Questions de Consentement des Associés, les résolutions du Conseil de Gérance sont valablement adoptées à la majorité simple des voix des Gérants présents ou représentés. Les résolutions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les Gérants présents ou représentés.

(vii) Tout Gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication qui permet à tous ceux qui participent à la réunion d'identifier, d'entendre et de parler les uns aux autres. La participation par le biais de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion dûment convoquée et tenue.

(viii) Des résolutions circulaires signées par tous les Gérants (les «Résolutions Circulaires des Gérants») sont valides et exécutoires comme si elles avaient été adoptées à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(ix) Tous les comités du Conseil de Gérance incluent les Gérants de FleetCor et les Gérants du Summit dans la même proportion que leur représentation dans le Conseil de Gérance et le quorum pour toute réunion du Conseil de Gérance ou d'un comité est constitué d'au moins un Gérant de Catégorie B et d'au moins un Gérant de Catégorie D.

10.3. Représentation

(i) La Société sera engagée envers les tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un Gérant de Catégorie A, d'un Gérant de Catégorie B, d'un Gérant de Catégorie C et d'un Gérant de Catégorie D.

(ii) La Société est également engagée envers les tiers par la signature de toute(s) personne(s) à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués par le Conseil de Gérance.

Art. 11. Responsabilité des Gérants. Les Gérants ne seront pas tenus personnellement responsables en raison de leur fonction pour tout engagement qu'ils ont valablement fait au nom de la Société, à condition que ces engagements soient conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 12. Assemblées générales des Associés et résolutions écrites des Associés.

12.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des Associés devront être adoptées à l'assemblée générale des Associés (chacune une "Assemblée Générale").

(ii) Dans l'hypothèse où le nombre des Associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), les résolutions des Associés peuvent être adoptées par voie de décision écrite (les «Résolutions Écrites des Associés»).

(iii) Chaque Part Sociale donne droit à un (1) vote.

12.2. Avis de convocation, quorum, majorité et les procédures de vote

(i) Les Associés peuvent être convoqués aux Assemblées Générales par le Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance doit convoquer une Assemblée Générale à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Un avis de convocation écrit pour toute Assemblée Générale devra être adressé à tous les Associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances d'une telle urgence doivent être énoncées dans l'avis de convocation.

(iii) L'avis de convocation devra (sauf accord contraire de chacun des Associés) définir l'ordre du jour identifiant de façon raisonnablement détaillée les questions à discuter.

(iv) Dans le cas où les résolutions seront adoptées par voie de décision écrite, le Conseil de Gérance devra envoyer le texte de ces résolutions à tous les Associés. Les Associés devront voter par écrit et renvoyer leur vote à la Société dans le délai fixé par le Conseil de Gérance. Chaque Gérant aura le droit de compter les votes.

(v) Les Assemblées Générales devront être tenues à la date et à l'endroit indiqués dans l'avis de convocation.

(vi) Dans l'hypothèse où tous les Associés sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'assemblée pourra être tenue sans avis de convocation préalable.

(vii) Tout Associé peut accorder une procuration à une autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un Associé) pour se faire représenter à toute Assemblée Générale.

(viii) L'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer et agir que si au moins un représentant dûment autorisé de FleetCor et un représentant dûment autorisé de Summit sont présents ou représentés.

(ix) Pour être adoptées en Assemblée Générale, les résolutions devront être prises par des Associés détenant plus de la moitié du capital social. Dans l'hypothèse où cette majorité n'est pas atteinte lors de la première Assemblée Générale, les Associés devront être convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale et les résolutions devront être adoptées lors de la seconde Assemblée Générale à la majorité des voix exprimées, indépendamment de la proportion du capital social représenté.

(x) La décision portant sur l'approbation d'une Question de Consentement des Associés requiert un Consentement Conjoint des Associés préalable.

(xi) Les Statuts ne peuvent être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des Associés détenant au moins les trois quarts du capital social.

(xii) Tout changement de nationalité de la Société et toute augmentation de l'engagement des Associés par rapport à la Société requiert le consentement unanime des Associés.

(xiii) Les Résolutions Écrites des Associés sont adoptées aux conditions de quorum et de majorité prévues ci-dessus et porteront la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé par le Conseil de Gérance.

Art. 13. Consentement des Associés.

13.1. "Consentement de FleetCor" signifie le fait, pour FleetCor, de donner un consentement préalable, conformément à cet article.

13.2. Un Consentement de FleetCor ne peut être valablement donné que si FleetCor lui-même, ou toute personne désignée par écrit à la Société par FleetCor, donne son consentement par écrit au Conseil de Gérance.

13.3. "Consentement de Summit" signifie le fait, pour Summit, de donner un consentement préalable, conformément à cet article 13.4. Un Consentement de Summit ne peut être valablement donné que si Summit lui-même, ou toute personne désignée par écrit à la Société par Summit, donne son consentement par écrit au Conseil de Gérance.

13.5. "Consentement Conjoint des Associés" signifie à la fois un Consentement de FleetCor et un Consentement de Summit pris ensemble.

13.6. La Société doit fournir à FleetCor, aux Gérants de FleetCor, à Summit et aux Gérants du Summit, toutes les informations et documents nécessaires afin de leur permettre un examen préalable, pendant une période raisonnable, se rapportant à toute transaction ou opération proposée pour laquelle un Consentement de FleetCor ou un Consentement de Summit est requis.

Art. 14. Questions nécessitant l'accord des Associés. La Société approuve et les Associés s'engagent à exercer, autant que faire se peut, leurs pouvoirs respectifs de sorte qu'aucune décision relative à l'une des Questions de Consentement des Associés (comme définie dans le Pacte d'Associés) ne pourra être prise à moins que et jusqu'à ce que la Société ait reçu un Consentement Conjoint des Associés.

V. Comptes annuels - Distribution des bénéfices - Surveillance

Art. 15. Exercice social et approbation des comptes annuels.

15.1. L'exercice social commence le premier (1^{er}) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

15.2. Chaque année, le Conseil de Gérance doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société et les dettes contractées par ses Gérants et les Associés de la Société.

15.3. Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social.

15.4. Le bilan et les comptes de profits et pertes devront être approuvés de la manière suivante:

(i) dans l'hypothèse où le nombre des Associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), dans les six (6) mois suivant la fin de l'exercice social concerné, soit (a) à l'Assemblée Générale (si il y a lieu) ou (b) par le biais des Résolutions Écrites des Associés; ou

(ii) dans l'hypothèse où le nombre des Associés de la Société excède vingt-cinq (25), à l'Assemblée Générale annuelle.

15.5. L'Assemblée Générale annuelle se tiendra au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège social, tel que spécifié dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois de Juin de chaque année à 10h00. Dans l'hypothèse où ce jour n'est pas un jour ouvrable au Luxembourg, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

Art. 16. Réviseurs d'entreprises agréés et commissaires aux comptes.

16.1. Lorsque la loi l'exige, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les Associés nommeront les réviseurs d'entreprises agréés, le cas échéant, et détermineront leur nombre et leur rémunération et la durée de leur mandat.

16.2. Dans l'hypothèse où le nombre des Associés de la Société excède vingt-cinq (25), les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes, sauf si la loi exige la nomination d'un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés. Les commissaires aux comptes peuvent être réélus à l'Assemblée Générale annuelle. Ils peuvent mais ne doivent pas être Associés.

Art. 17. Distribution des bénéfices.

17.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société doivent être affectés à la réserve requise par la loi (la «Réserve Légale»). Cette exigence cessera être obligatoire dès que la réserve légale atteindra dix pour cent (10%) du capital social.

17.2. Les Associés détermineront l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser un dividende, de transférer le solde à un compte de réserve ou de le reporter en conformité avec les dispositions légales applicables et les dispositions des présents Statuts et du Pacte d'Associés.

17.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être distribués à tout moment, sous réserve des conditions suivantes et des dispositions du Pacte d'Associés:

(i) le Conseil de Gérance doit établir des comptes intermédiaires;

(ii) les comptes intérimaires doivent démontrer que des bénéfices et autres réserves suffisants (y compris la prime d'émission) sont disponibles pour la distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et des sommes à allouer à la Réserve Légale;

(iii) dans les deux (2) mois à compter de la date des comptes intérimaires, le Conseil de Gérance doit décider de distribuer des dividendes intérimaires; et

(iv) en tenant compte des actifs de la Société, les droits des créanciers de la Société ne doivent pas être menacés par la distribution d'un acompte sur dividende.

Dans l'hypothèse où les dividendes intérimaires payés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, le Conseil de Gérance est en droit de réclamer le remboursement des dividendes ne correspondant pas aux bénéfices réellement acquis et les Associés doivent rembourser immédiatement l'excédent à la Société si cela est requis par la Conseil de Gérance.

VI. Dissolution - Liquidation

18.1 La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution des Associés adoptée avec le consentement de la majorité des Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social. Les Associés nommeront un ou plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas être Associés, pour réaliser la liquidation et détermineront leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des Associés, les liquidateurs auront tous les pouvoirs pour réaliser les actifs de la Société et payer ses dettes.

18.2 Le surplus (le cas échéant) résultant de la réalisation des actifs et le paiement des dettes, sera distribué aux Associés en fonction des Parts Sociales détenues par chacun d'eux.

VII. Dispositions générales

19.1 Les avis de convocation peuvent être effectués ou il peut y être renoncé, les Résolutions Circulaires des Gérants et les Résolutions Écrites des Associés peuvent être attestées par écrit, par fax, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique.

19.2 Les procurations peuvent être accordées suivant un des moyens décrits ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil de Gérance peuvent également être accordées par un Gérant, suivant les conditions qui seront acceptées par le Conseil de Gérance.

19.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition qu'elles remplissent toutes les exigences légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, les résolutions adoptées par le Conseil de Gérance par téléphone ou par vidéoconférence ou les Résolutions Écrites des Associés, le cas échéant, peuvent apparaître sur un ou plusieurs exemplaires d'un même document, et pris tous ensemble, ils constitueront un et seul document.

Tous les points non visés par les présents Statuts seront réglés en conformité avec la loi applicable.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des actionnaires décide de nommer avec effet immédiat pour une période illimitée:

- Eric Dey, né le 13 mai 1959 à Michigan (Etats-Unis), résidant professionnellement à 5445 Triangle Parkway, Suite 400, Norcross, GA 30092, Etats-Unis, comme Gérant de Catégorie A de la Société;

- Marcel Stephany, né le 4 septembre 1951 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), résidant professionnellement à 23, Cité Aline Mayerisch, L-7268 Bereldange, Grand-Duché de Luxembourg, comme Gérant de Catégorie B de la Société;

- Bruce Evans, né le 25 mars 1959 à Roanoke (Etats-Unis), résidant professionnellement à c/o Summit Partners, 222 Berkeley Street, 18th Floor, Boston, MA 02116, Etats-Unis, comme Gérant de Catégorie C de la Société;

- Frederic Collet, né le 12 février 1984 à Bastogne (Belgique), résidant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme Gérant de Catégorie D de la Société; et

- Anthony Agostino, né le 14 février 1983 à Thionville (France), résidant professionnellement à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme Gérant de Catégorie D de la Société;

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de cet acte est évalué à environ trois mille euros (EUR 3.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connues du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Harles, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 avril 2014. Relation: EAC/2014/6022. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014073135/1169.

(140086044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

CCC Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 152.513.

In the year two thousand fourteen, on the thirteenth of May

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held

an extraordinary general meeting of the partners of "CCC Investment S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée" (the "Company"), having its registered office at 7A rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B number 152 513, incorporated by deed dated on March 31, 2010, published in the Luxembourg Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 1084, page 52020 on May 25, 2010, and whose articles of association have been amended on December 19, 2013, published in the Memorial C, number 375, page 17975, on February 11, 2014.

The meeting is presided by Mrs Flora GIBERT, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairwoman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg.

The chairman requested the notary to act:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and the proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 260,488 (two hundred sixty thousand four hundred eighty-eight) Company Ordinary Shares, the 130,224 (one hundred thirty thousand two hundred twenty four) Class A Shares and 130,224 (one hundred thirty thousand two hundred twenty four) Class B Shares, representing the whole capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda

1.- Decision to replace the existing Articles of Associations by New Articles of Association.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolution:

Sole resolution:

The meeting decides to replace the existing Articles of Association by New Articles of Association and to read as follows:

Art. 1. Preliminary. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "CCC Investment S.à r.l." which will be governed by the Luxembourg laws pertaining to such an entity (the "Company"), and in particular by the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for by the Law and these Articles.

2.3 The Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire or sell or otherwise dispose of and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg and/or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever. The Company may participate in the creation, development, management and control of any Luxembourg and/or foreign entity.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or general or strategic advice and support or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.3.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

3.3.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.3.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any Managers or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is set at EUR 520,936 (five hundred twenty thousand nine hundred thirty-six euros) represented by:

- 260,488 (two hundred sixty thousand four hundred eighty-eight) Company Ordinary Shares of EUR 1 (one euro) each,

- 130,224 (one hundred thirty thousand two hundred twenty-four) Class A Shares of EUR 1 (one euro) each,

- 130,224 (one hundred thirty thousand two hundred twenty-four) Class B Shares of EUR 1 (one euro) each.

All the Class A Shares and the Class B Shares shall be collectively referred to as the “Classes of Shares” as the case may be, or individually as a “Class of Shares”. All the Company Ordinary Shares and the Classes of Shares shall be collectively referred to as the “shares”, as the case may be, or individually as a “share”.

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All shares will have equal rights unless otherwise provided in these Articles.

5.4 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares, including by the cancellation of one or more entire Class(es) of Shares as a result of the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es) of Shares. In the case of repurchase and cancellation of Class(es) of Shares, such cancellation and repurchase shall be made in the reverse alphabetical order starting with Class B Shares and finishing with the Company Ordinary Shares.

5.5 Each class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount. In the case of redemption of a Class of Shares, the holders of such class of Shares shall receive the Cancellation Amount per Share.

Art. 6. Distributions.

6.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

6.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's issued capital.

6.3 The General meeting of Shareholder(s) may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the Shareholder(s) proportionally to the shares held, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve, it being understood that the shares bear the following dividend rights:

- The holders of the Company Ordinary Shares shall be entitled to receive a fixed annual cumulative preferential dividend of 0.10% of the par value of the Company Ordinary Shares.

The holders of the Class A Shares and Class B Shares shall be entitled, to receive a fixed annual cumulative preferential dividend, as follows:

Class A Shares: 0.15% of the par value of the Class A Shares;

Class B Shares: the remainder of any dividend distribution.

6.4 Should the whole last outstanding class of shares (by alphabetical order, e.g. Class B Shares) have been cancelled following its redemption or otherwise at the time of distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. initially Class A Shares).

6.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, the Board of Managers may decide to pay an advance on dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the

basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles; (ii) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and (iii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Art. 7. Management.

7.1 The Company is managed by one or more Manager(s) appointed by a resolution of the shareholder(s). In case of one Manager, he/it will be referred to as the "Sole Manager". In case of plurality of Managers they will constitute a board of managers ("conseil de gérance") (the "Board of Managers") and each Manager will be appointed as a type A Manager or a type B Manager.

7.2 A majority of the Shareholders shall be entitled from time to time to propose for appointment one or more type A or B Managers out of a list of candidates and the Shareholders' General Meeting shall appoint these Managers (all being referred to as the "Investors' Managers").

7.3 Any Manager can be removed "ad nutum" and without cause with a majority of at least 50% (fifty per cent) plus one vote of the votes at the relevant Shareholders' meeting. Notwithstanding the foregoing sentence (i) the right of a party or parties to propose a candidate for appointment to the Board of Managers includes the right to propose the dismissal or suspension of any Manager appointed in accordance with Articles 7.2 to 7.5 of after the nomination by that party or parties, and (ii) the provisions of Articles 7.2 to 7.5 of shall apply mutatis mutandis to the replacement of a Manager.

7.4 Any Shareholder who has the right to nominate a Manager for appointment shall have the right to appoint and remove one observer to the Board of Managers per Manager proposable for appointment by it pursuant to this Article 7, as applicable (each, an "Observer") provided that if such Shareholder ceases to have the right to nominate for appointment a Manager pursuant to this Article 7, as applicable, their right to appoint an Observer pursuant to this Article 7.8 shall also cease and they shall remove any Observer so appointed.

7.5 The Observer shall be given all the information, correspondence and documents in respect of and/or relevant to matters to be considered and/or transacted at Board of Managers meetings that a Manager would reasonably be entitled to receive, and shall be entitled to receive that information (including, without limitation, notice of meetings) at the same time as the Shareholder would be entitled to receive it. With the unanimous consent of the Managers, each Observer shall be entitled to attend and speak at any meetings of the Board of Managers but shall not be entitled to vote, nor shall he/she be regarded as an officer of such Board of Managers or be counted in the quorum of any meeting of such Board of Managers.

Art. 8. Powers of the sole manager or board of managers.

8.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to Articles 7 and 9 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this Article shall have been complied with.

8.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 9. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by the joint signature of any two Managers (including at least one type A Manager) or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Manager, by the Sole Manager or, in case of plurality of Managers, by any two Managers (including at least one type A Manager).

Art. 10. Delegation and agent of the sole manager or board of managers.

10.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents or committees.

10.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers will determine any such agent's or committee's members' responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency or committees.

Art. 11. Meetings and decisions of the board of managers.

11.1 The board of managers shall meet when convened by one manager.

11.2 Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting. Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted. All meetings of managers shall be held in the Grand-Duchy of Luxembourg. Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, and electronic means. The notice may be waived by the consent, in writing or

by fax, cable, telegram, telex, electronic means, of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers.

11.3 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the Managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

11.4 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

11.5 Provided that the Chairman or any two Managers determines that urgent business has arisen, the use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed by way of exception, provided that the provisions of Article 11.6 are satisfied and (i) each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology and (ii) the use of such means shall be initiated from Luxembourg, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

11.6 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if (i) a majority of the Managers of the Company is physically present or represented in Luxembourg and (ii) the number of type A Managers present or represented is at least equivalent to the number of type B Managers present or represented, otherwise the relevant Board of Managers meeting of the Company shall be void. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority. No Manager, including the Chairman shall have a casting vote.

11.7 Should the quorum mentioned in Article 11.6 not be constituted at any meeting of the Board of Managers of the Company, the relevant meeting shall be adjourned for five Business Days. The quorum requirements of Article 11.6 shall apply to any such adjourned meeting.

11.8 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present at the meeting. Extracts shall be certified by any Managers or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

11.9 Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of a Board of Managers.

Art. 12. Powers of the general meeting of shareholders.

12.1 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he/she/it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. One vote is attached to each Share.

12.2 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at Shareholders' meetings to be convened. A minimum of ten Business Days' notice of each Shareholders' meeting accompanied by a note of the venue for such meeting and an agenda shall be given to the Shareholders.

12.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

12.4 If there are less than twenty-five Shareholders, each Shareholder may receive the text of the decisions to be taken and cast its vote in writing.

12.5 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

12.6 Unless otherwise provided for by the Law or these Articles, collective decisions are validly taken by Shareholders owning more than half of the share capital.

12.7 However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law. Furthermore, any transfer of Company Shares to a person who is not at such time a Shareholder and any new issues of Company Shares requires the consent of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital.

Art. 13. Business year.

13.1 The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the 31 December.

13.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of Managers, the Board of Managers prepares a balance sheet, a profit and loss statement and an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

13.3 Each Shareholder may inspect the above balance sheet, profit and loss statement and inventory at the Company's registered office.

Art. 14. Redemption, Dissolution and liquidation.

14.1 The General Meeting of Shareholders at the majority vote determined by the Law, or the sole shareholder (as the case may be) may decide the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

14.2 The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the General Meeting of Shareholders or the sole shareholder (as the case may be) which will specify their powers and determine their remuneration.

14.3 When the liquidation is closed, the assets of the Company will be allocated to the Shareholder(s) proportionally to the shares they hold.

Art. 15. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Art. 16. Definitions and interpretation.

16.1 In these Articles, the following words and expressions shall (except where the context otherwise requires) have the following meanings:

“Available Amount”	means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the Shareholders would have been entitled to dividend distributions according to the Articles, increased by (i) any freely distributable reserves (including for the avoidance of doubt the share premium reserve) and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be redeemed/cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses), and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that: $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable reserves (including the share premium reserve) CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the Laws or of the Articles.
“Business Day”	means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks are generally open in Luxembourg, Frankfurt and London for the transaction of normal banking business;
“Cancellation Amount”	means the amount determined by the Board of Managers or the Sole Manager (as the case may be) and approved by the General Meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Cancellation Amount shall be lower or equal to the entire Available Amount at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the General Meeting in the manner provided for an amendment of the Articles, provided however that the Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.
“Cancellation Amount per Share”	means the amount calculated by dividing the Cancellation Amount by the number of shares issued in the class of shares to be repurchased and cancelled;
“Company Ordinary Share”	means a Company Ordinary Share of EUR 1 nominal value in the capital of the Company, having the rights and being subject to the restrictions set out in these Articles;
“Interim Accounts”	means the interim accounts of the Company, including a profit and loss account made in accordance with Luxembourg Generally Accepted Accounting Principles, as at the relevant Interim Account Date.
“Interim Account Date”	means the date no earlier than 8 (eight) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares;
“Shareholder”	means a registered holder of shares in the Company.

16.2 Words incorporating the masculine gender only include the feminine and neuter genders, and words incorporating the singular number only include the plural and vice versa.

16.3 Clause headings are for ease of reference only and do not affect the construction or interpretation of these Articles.

16.4 References to persons shall include bodies corporate, unincorporated associations and partnerships.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la version en langue française.

L'an deux mille quatorze, le treize mai.

Pardevant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée CCC Investment S.à r.l.", ayant son siège social à 7A rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 152 513, constituée suivant acte reçu le 31 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1084, page 52020, le 25 mai 2010, et dont les statuts ont été modifiés par acte reçu le 19 décembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 375, page 17975, le 11 février 2014.

L'assemblée est présidée par Madame Flora GIBERT, juriste, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg.

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 260,488 (deux cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires, les 130,224 (cent trente mille deux cent vingt-quatre) Parts Sociales A et les 130,224 (cent trente mille deux cent vingt-quatre) Parts Sociales B, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1.- Décision de remplacer les statuts de la société déjà existants par de nouveaux statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique:

L'assemblée décide de remplacer les statuts de la société déjà existants par de nouveaux statuts de la façon suivante:

Art. 1^{er}. Préambule. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "CCC Investment S.à r.l." qui sera régie par les lois luxembourgeoises relatives à une telle entité (la "Société"), et en particulier la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), ainsi que par les présents statuts (les "Statuts").

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues par la Loi et par les Statuts.

2.3 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société au sein de la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est d'acquérir, vendre ou disposer de toute autre façon, et détenir, directement ou indirectement, des intérêts dans des entités luxembourgeoises et/ou étrangères, notamment par le biais de la souscription ou de l'acquisition de tous titres ou droits par voie de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dette sous quelque forme que ce soit. La Société peut en outre prendre part à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute entité luxembourgeoise et/ou étrangère.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou tout conseil et support d'ordre général ou stratégique ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, que celui-ci soit substantiel ou non, ou à toutes sociétés qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (les "Sociétés Liées"), étant entendu que la Société ne conclura aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, conclure les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.3.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et lever des fonds, notamment par l'émission sans appel public à l'épargne de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.3.2 avancer, prêter ou déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, dans les conditions qu'elle pourra considérer comme appropriées, avec ou sans sûretés;

3.3.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie de son fonds de commerce ou de ses actifs (présents ou futurs), ou par l'une ou plusieurs de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou des Sociétés Liées, ou de leur Gérant ou directeurs respectifs, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser tous investissements ou opérations juridiques, commerciaux, techniques ou financiers, et de manière générale toutes opérations nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou toutes opérations visant directement ou indirectement à faciliter l'accomplissement de celui-ci dans tous les secteurs susvisés.

Art. 4. Durée. La Société est constituée sans limitation de durée.

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social est fixé à EUR 520.936 (cinq cent vingt mille neuf cent trente-six mille euros) composé de
- 260.488 (deux cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-huit) Parts Sociales Ordinaires de la Société d'1 EUR (un euro) chacune,

- 130.224 (cent trente mille deux cent vingt-quatre) Parts Sociales A de la d'1 EUR (un euro) chacune,

- 130.224 (cent trente mille deux cent vingt-quatre) Parts Sociales B de la d'1 EUR (un euro) chacune,

5.2 En complément du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute part sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les parts sociales confèrent des droits identiques sauf mention contraire dans les Statuts.

5.4 Le capital de la Société peut être réduit par l'annulation d'une classe de parts sociales, et ce y compris par l'annulation d'une ou plusieurs classes(s) de parts sociales suivant le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette/ces classes(s) de parts sociales. En cas de rachat et d'annulations de classes de parts sociales, ces annulations et rachats seront réalisés dans l'ordre numérique décroissant, en partant des parts sociales de classe B et en finissant par les Parts Sociales Ordinaires.

5.5 Chaque classe de Parts Sociales donne droit à leur titulaire au Montant Disponible en cas de rachat de cette classe de Parts Sociales, au prorata de leur détention dans cette classe de Parts Sociales. En cas de rachat d'une classe de Parts Sociales, les titulaires de parts dans cette classe de Parts Sociales recevront le Montant Annulable par Part Sociale.

Art. 6. Distributions.

6.1 Les bénéfices au titre d'un exercice social, après déduction des frais généraux et d'exploitation, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

6.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour-cent seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour-cent du capital social émis de la Société.

6.3 L'assemblée générale des associés décidera, au vote à la majorité déterminée par la Loi, de distribuer le solde aux associés proportionnellement aux parts sociales qu'ils détiennent, en tant que dividendes ou le reporter ou l'affecter à une réserve extraordinaire, étant entendu que les parts sociales portent les mêmes droits à dividendes suivants:

Les titulaires de Parts Sociales Ordinaires sont en droit de recevoir un dividende prioritaire annuel fixe cumulatif de 0.10% de la valeur nominale des Parts Sociales Ordinaires.

Les titulaires de Parts Sociales de Catégorie A et de Parts Sociales de Catégorie B sont en droit de recevoir un dividende prioritaire annuel fixe cumulatif, comme suit:

Parts Sociales de Catégorie A: 0.15% de la valeur nominale de la des Parts Sociales de Catégorie A,

Parts Sociales de Catégorie B: la partie restante des dividendes à distribuer.

6.4 Dans le cas où l'intégralité de la dernière Catégorie de Parts Sociales (c'est-à-dire par ordre alphabétique, les Parts Sociales de Catégorie B) a été annulée suite à son rachat ou lors de distributions, la partie restante des dividendes à distribuer sera allouée à la classe de Parts Sociale précédente dans l'ordre inverse de l'alphabet (c'est-à-dire en partant des Parts Sociales de Catégorie A).

6.5 Nonobstant les stipulations précédentes, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de Gérants, le Conseil de Gérance peut décider de proposer le versement d'acomptes sur dividendes au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu

que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts (ii) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, en tenant compte des actifs de la Société; et (iii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés devront être remboursées par le ou les Associé(s).

Art. 7. Gérance.

7.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés. Dans le cas d'un seul gérant, il est dénommé ci-après le "Gérant Unique". En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") et chaque Gérant sera nommé en tant que Gérant de catégorie A ou Gérant de catégorie B.

7.2 Une majorité d'Associés est autorisée à proposer, pour nomination, un ou plusieurs Gérant(s) de catégorie A ou B sur une liste de candidats parmi lesquels l'assemblée générale des Associés nommera ces gérants (tous étant désignés comme les "Gérants Investisseurs").

7.3 Tout Gérant peut être démis de ses fonctions ad nutum et sans motif à une majorité de 50 % (cinquante pour-cent) plus une voix des votes lors d'une réunion des Associés. Nonobstant la phrase précédente (i) le droit d'une ou plusieurs partie(s) de proposer, pour nomination, un candidat au Conseil de Gérance inclut le droit de proposer la révocation ou la suspension de tout Gérant nommés conformément aux Articles 7.2 à 7.5, suite à la nomination par cette ou ces partie(s) et (ii) les stipulations des Articles 7.2 à 7.5 sont applicables mutatis mutandis au remplacement d'un Gérant.

7.4 Tout Associé, qui a le droit de proposer un Gérant pour nomination, a également le droit de nommer et de révoquer un observateur du Conseil de Gérance de la Société par Gérant proposé à la nomination par lui conformément au présent Article 7, tel qu'applicable (chacun étant un "Observateur") étant entendu que si cet Associé cesse d'avoir le droit de proposer pour nomination un Gérant conformément au présent Article 7, tel qu'applicable, ses droits de nommer un Observateur conformément à l'Article 7.8 cesseront également, au même titre qu'il devra révoquer tout Observateur ainsi nommé.

7.5 L'Observateur reçoit toutes les informations, correspondances et documents en rapport avec et/ou concernant des questions à prendre en considération et/ou traitées lors des réunions du Conseil de Gérance qu'un Gérant peut raisonnablement prétendre recevoir, et est en droit de recevoir ces informations (notamment les convocations aux réunions) au moment où l'Associé est en droit de les recevoir. Avec l'accord unanime des Gérants, chaque Observateur est autorisé à participer et à s'exprimer lors des réunions du Conseil de Gérance mais n'est pas autorisé ni à voter ni à être considéré comme un membre de ce Conseil de Gérance, ni même être pris en compte dans le quorum de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 8. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

8.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 7 et 9 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

8.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts sont de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 9. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux Gérants (incluant au moins un Gérant de catégorie A) ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué, en cas de Gérant Unique, par son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de Gérants, par deux Gérants (incluant au moins un Gérant de catégorie A).

Art. 10. Délégation et mandataire du gérant unique ou du conseil de gérance.

10.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires/comités ad hoc pour des tâches déterminées.

10.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance détermine(nt) les responsabilités et la rémunération (le cas échéant) de tout mandataire/comité, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 11. Réunions et décisions du conseil de gérance.

11.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

11.2 Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion. Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Toutes les réunions du conseil de gérance auront lieu au Grand-duché de Luxembourg. La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants

sont présents ou dûment représentés. Aucune convocation séparée n'est requise pour les réunions tenues à des dates et heure fixées lors d'une précédente réunion du conseil de gérance.

11.3 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les Gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

11.4 Tout Gérant peut agir lors de toute réunion du Conseil de Gérance en donnant procuration par écrit, par télégramme, par télécopie, par courrier électronique ou par la poste à un autre Gérant pour le représenter. Un Gérant peut également nommer un autre Gérant pour le représenter par téléphone en confirmant par la suite par écrit.

11.5 A condition que le Président ou deux Gérants estiment qu'il y a urgence, l'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est par exception autorisée sous réserve du respect des stipulations de l'Article 11.6 et si (i) chaque Gérant participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie et si (ii) ce procédé est initié à partir du Luxembourg, chaque Gérant participant étant réputé être présent à la réunion et étant habilité à prendre part au vote via la vidéo ou le téléphone.

11.6 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions si (i) une majorité de Gérants de la Société est physiquement présente ou représentée à Luxembourg et (ii) le nombre des Gérants de catégorie A présents ou représentés est au moins équivalent au nombre des Gérants de catégorie B présents ou représentés, faute de quoi la réunion du Conseil de Gérance concernée sera nulle. Les décisions du Conseil de Gérance sont adoptées à la majorité simple. Aucun Gérant, y compris le Président, n'a de voix prépondérante.

11.7 Si le quorum mentionné au paragraphe 11.6 n'est pas atteint à l'une quelconque des réunions du Conseil de Gérance de la Société, la réunion considérée sera ajournée de cinq Jours Ouvrés. Le quorum mentionné au paragraphe 11.6 doit être atteint à l'une quelconque des réunions ajournées.

11.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un Gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

11.9 Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produit effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Art. 12. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

12.1 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Une voix est attachée à chaque Part Sociale.

12.2 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux assemblées à convoquer. La convocation à l'assemblée générale des Associés accompagnée d'une note sur le lieu ainsi que l'ordre du jour devra être envoyé aux Associés avec un préavis minimum de dix Jours Ouvrés.

12.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

12.4 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, chaque Associé pourra recevoir le texte des décisions à adopter et donner son vote par écrit.

12.5 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en désignant par écrit (ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

12.6 Sauf dispositions légales ou statutaires contraires, les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent.

12.7 Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales de la Société, sous réserve de toutes autres dispositions légales. En outre, toute Cession de Parts Sociales de la Société à une personne qui n'est pas, à l'instant considéré, un Associé de la Société ainsi que toute nouvelle émission de Parts Sociales de la Société requièrent l'approbation d'Associés détenant au moins les trois quarts des Parts Sociales de la Société.

Art. 13. Exercice social.

13.1 L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.

13.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance prépare un bilan, un compte de résultat et un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

13.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits bilan, compte de résultat et inventaire au siège social de la Société.

Art. 14. Rachat, Dissolution et liquidation.

14.1 L'assemblée générale des associés, statuant à la majorité des voix telle que fixée par la Loi, ou, le cas échéant, l'associé unique peut décider la dissolution ou la liquidation de la Société ainsi que les termes et conditions de celle-ci.

14.2 La liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique, le cas échéant, qui détermine leurs pouvoirs et rémunérations.

14.3 La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront distribués

Art. 15. Droit applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Art. 16. Définitions et interprétation.

16.1 Dans les présents Statuts, les termes et expressions suivants ont les significations suivantes (sauf lorsque le contexte impose une autre signification):

"Associé"	signifie un titulaire de Parts Sociales inscrit dans les registres;
"Comptes Intérimaires"	signifie les comptes intérimaires de la Société, y compris un compte de résultats, établis selon les règles et méthodes comptables en vigueur au Luxembourg à la Date d'Arrêtée Intérimaire;
"Date d'Arrêtée Intérimaire"	signifie la date, au plus tard 8 (huit) jours avant la date de rachat/annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée;
"Jour Ouvré"	signifie tout jour (excepté les samedis et dimanches) pendant lequel les banques ouvrent généralement au Luxembourg, Francfort et à Londres pour les opérations bancaires courantes;
"Montant Annulable"	signifie le montant déterminé par le Conseil de Gérance ou par le Gérant Unique, selon le cas, et approuvé par l'Assemblée Générale sur base des Comptes Intérimaires. Le Montant Annulable devra être inférieur ou égal à l'intégralité du Montant Disponible lors de l'annulation de la Catégorie de Parts Sociales appropriée, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, prise sous condition de modification des Statuts et à condition que le Montant Annulable ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.
"Montant Annulable par Part Sociale"	signifie le montant calculé en divisant le Montant Annulable par le nombre de parts sociales émises dans la Catégorie de Parts Sociales à racheter/annuler;
"Montant Disponible"	signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (incluant les bénéfices reportés) dans la mesure où les Associés ont droit à une distribution de dividende conformément au Statuts, augmenté de (i) de toute réserve librement distribuable (y compris la prime d'émission) et (ii) le cas échéant, du montant de la réduction du capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec le rachat/l'annulation des Catégories de Parts Sociales, mais diminué de (i) toute perte (y compris les pertes reportées), et (ii) tout montant alloué en réserve(s) selon les obligations de la Loi et des Statuts, chaque fois comme déterminé par des Comptes intérimaire (pour éviter tout doute, sans double comptage), de telle sorte que: $MD = (BN + L + RC) - (P + OB)$ où: MD = Montant Disponible BN = Bénéfice net (y compris les bénéfices reportés) L = toute réserve libre pour distribution (y inclus la réserve pour prime d'émission) RC = Montant de la réduction de capital social et de la réserve légale, en relation avec l'annulation d'une Catégorie de Parts Sociales P = pertes (y compris les pertes reportées) OB = tout montant alloué en réserve(s) selon les obligations de la Loi et des Statuts
"Part Sociale Ordinaire de la Société"	signifie une Part Sociale Ordinaire de la Société d'une valeur nominale de 1 EUR dans le capital social de la Société, ayant ses droits et soumise aux restrictions stipulées dans les Statuts;
"Parts Sociales"	signifie toutes les parts sociales et toutes parts qui en proviennent, que ce soit par conversion, consolidation ou subdivision, ou au moyen de droits ou de primes d'émission ou autrement, émises par la Société et en circulation au moment considéré, sauf lorsque le contexte impose une interprétation différente;
"Registre"	signifie le registre des Associés de la Société.

16.2 Les termes définis ci-dessus ont une signification qui s'applique tant au masculin qu'au féminin et tant au singulier qu'au pluriel.

16.3 Les intitulés sont inclus pour la seule commodité et n'affectent pas l'interprétation des présents Statuts.

16.4 Les références à des personnes englobent des organismes, associations et sociétés de personnes dotés ou non de la personnalité morale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F.GIBERT, R.UHL, J.ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils le 16 mai 2014. Relation: LAC/2014/22784. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): I. THILL.

Référence de publication: 2014072840/568.

(140086220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2014.

M.B. S.C.I., Société Civile.

Siège social: L-2152 Luxembourg, 32B-32C, rue A.F. Van der Meulen.

R.C.S. Luxembourg E 473.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le treize mai.

Pardevant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven,

On comparu

1.- Madame Kornelia ENDRES, retraitée, née le 3 octobre 1946 à Bitburg, demeurant à L-1208 Luxembourg, 4, Rue Francois Baclesse;

2.- Monsieur Mathias PONCIN, avocat, demeurant professionnellement à L-1470 Luxembourg, 7-11, route d'Esch, nommé curateur à la succession vacante par feu le sieur Guy Bartholomé, divorcé né à Clervaux, le 17 novembre 1951, ayant demeuré en dernier lieu à L-4932 Hautcharage et décédé à Hautcharage, le 1^{er} octobre 2011, et ceci en vertu d'un jugement d'ouverture de succession vacante du 24 juillet 2013.

Lesquels comparants ont exposé au notaire instrumentaire:

Que la société dénommée M.B. S.C.I., avec siège social à L-2152 Luxembourg, 32b-32c, Rue A.F. Van der Meulen, ci-après nommée la "Société",

a été constituée suivant acte reçu par le notaire Norbert Muller, alors de résidence à Esch/Alzette en date du 10 décembre 1999, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous la section E et le numéro 473.

Que le capital social de la Société est fixé à EUR 2.478,94.- (deux mille quatre cent soixante-dix-huit euros et quatre-vingt-quatorze cents) représenté par 100 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,79 (vingt-quatre euros et soixante-dix-neuf cents) chacune, entièrement libérées.

Que Madame Kornelia ENDRES, prénommée, déclare être associé de la Société et Monsieur Mathias PONCIN, prénommé, curateur à la succession vacante par feu le sieur Guy Bartholomé, prénommé.

La Société n'ayant jamais eu d'activité, ils déclarent expressément vouloir procéder à sa dissolution.

Que les comparants, se désignent comme liquidateurs de la Société, qu'en cette qualité ils requièrent le notaire instrumentant d'acter qu'ils déclarent que tout le passif de la Société est réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment provisionné; en outre ils déclarent que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, ils assument irrévocablement et solidairement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la dite Société est réglé;

Que l'actif restant éventuel est attribué aux comparants;

Que partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société;

Que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans à L-1208 Luxembourg, 4, Rue Francois Baclesse.

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Kornelia Endres, Mathias Poncin, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 14 mai 2014. LAC / 2014 / 22436. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014072327/50.

(140084884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2014.

Tatra S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 134.981.

—

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 68606 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071738/10.

(140083710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

SINEQUANON Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 14.000,00.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 137.652.

—

EXTRAIT

Il résulte de cessions de parts sociales effectuées en date du 21 juin 2012 que:

Vivalto SAS, Société par Actions Simplifiées, ayant son siège social au 45, rue Boissière, F-75016 Paris, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 411 643 620.

a cédé:

- 50 parts sociales de classe D qu'elle détenait dans la société Sinequanon Invest S.à r.l. à:

* Axiom CI, représentée par Axiom alternative Investments, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 39, avenue pierre 1^{er} de serbie, F-75008 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 492 625 471, représenté par Monsieur Philip Hall, en sa qualité de gérant.

Suite à ce transfert, les parts sociales de Sinequanon Invest S.à r.l. sont désormais réparties comme suite:

Vivalto SAS:	150 parts sociales de classe A
	200 parts sociales de classe B
	200 parts sociales de classe C
	100 parts sociales de classe D
	25 parts sociales de classe E
	200 parts sociales de classe F
	200 parts sociales de classe G
	200 parts sociales de classe H
	200 parts sociales de classe I
	200 parts sociales de classe J
Axiom CI:	50 parts sociales de classe D
Monsieur Daniel Caille:	25 parts sociales de classe D
	25 parts sociale de classe A
DC LUX S.à.r.l.:	25 parts sociales de classe A
MGR SAS:	12 parts sociales de classe D
ADC SAS:	25 parts sociales de classe E
	4 parts sociales de classe D
Guillaume Raoux:	25 parts sociales de classe E
Arnaud Dartois:	50 parts sociales de classe E
	4 parts sociales de classe D
Aurélien Faré:	50 parts sociales de classe E
	5 parts sociales de classe D
Brigitte Caille:	<u>25 parts sociales de classe E</u>
Total:	2000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 Mai 2014.
Pour Sinequanon Invest S. à r. l.
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2014071710/47.

(140083802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tradhold S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.579.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2014.

Référence de publication: 2014071744/10.

(140083927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Transtrend Fund Alliance, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 97.101.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Transtrend Fund Alliance
Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014071745/11.

(140083426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Trinidad Drilling International Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 180.332.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2014.
POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2014071746/11.

(140083612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Twelve Magnolia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 8, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 171.334.

Résolutions écrites du conseil d'administration de la Société

L'article 12 paragraphe 16 des statuts de la Société stipule: «En cas d'urgence, une résolution écrite approuvée et signée par tous les administrateurs auront le même effet qu'une résolution prise lors d'une réunion du conseil d'administration».

Résolutions

1. Le Conseil d'Administration de la Société décide de transférer le siège social de la Société avec effet immédiat du 5 rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg au 8 Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg.
2. Le Conseil d'Administration de la Société décide de transférer l'adresse professionnelle de Monsieur Jérôme Demimuid, Administrateur de la Société au 8 Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg avec effet immédiat.

Le 16 mai 2014.

Les membres du Conseil d'Administration
Olivier Revol / Alexis Bourbon / Monsieur Jérôme Demimuid
Administrateur / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2014071747/20.

(140083699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Viento 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 449.038,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 178.466.

Veillez prendre note que le siège social de MELF S.à r.l., associé de la Société, se situe désormais au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Le 21 mai 2014.

Pour extrait et avis sincères et conformes
Pour Viento 1
Mandataire

Référence de publication: 2014071776/14.

(140083841) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tyson Global Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.762.

En application de l'article 316 de la loi du 10 août 1915 les comptes consolidés de la maison-mère Tyson Foods, Inc. au 28.09.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071749/10.

(140083965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tyson Americas Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 146.854.

En application de l'article 316 de la loi du 10 août 1915 les comptes consolidés de la maison-mère Tyson Foods, Inc. au 28.09.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014071748/10.

(140083707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.

Tellaca Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 112.781.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2014.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2014071756/12.

(140083819) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2014.
